



Politique Jeunesse

Rapport statistique

Portrait
de la relève agricole
établie 2006

Québec 

Rapport statistique

Portrait de la relève agricole établie 2006

Nous remercions les jeunes agriculteurs et agricultrices de la relève agricole qui ont pris le temps de répondre à l'appel en remplissant le questionnaire. Ces personnes ont rendu possible la réalisation de ce portrait des jeunes de la relève agricole établie. Sans leur précieuse collaboration, cette étude n'aurait pu être menée.

Cette étude a été réalisée par la Direction des politiques sur la gestion des risques

Rédaction

Karine Guillemette

Lucie Jean

Révision linguistique

Sylvie Émond

Graphisme

Julie Cantin

Édition

Direction des communications

Coordination

Hélène Brassard

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Faits saillants	2
Chapitre I – La description de la relève agricole établie	4
Les caractéristiques de la relève agricole établie	4
La relève agricole établie selon les régions.....	5
Les sources de revenu de la relève agricole établie.....	6
La place des jeunes de la relève établie dans les entreprises agricoles. . .	7
Chapitre II – La formation de la relève agricole établie	8
Le niveau de scolarité des jeunes de la relève agricole établie	8
La formation professionnelle	9
La formation collégiale	10
Les attestations d'études collégiales	10
La formation universitaire.....	11
La participation des jeunes de la relève agricole établie à des stages à l'extérieur de l'entreprise.....	11
La participation des jeunes de la relève agricole établie à une activité de formation à l'extérieur de leur entreprise	12
Chapitre III – L'établissement des jeunes de la relève agricole	13
La planification de l'établissement.....	13
La réalisation de l'établissement	16
La participation aux activités de l'entreprise avant son acquisition (en totalité ou en partie)	19
Chapitre IV – Le financement et la consultation	21
Les sources de financement de la relève agricole	21
L'appui financier de La Financière agricole du Québec.....	22
Les services-conseils utilisés par la relève agricole	23
Chapitre V – Le travail et les revenus	26
Les responsabilités de la relève au sein de l'entreprise agricole	26
La relève agricole et le travail à l'extérieur de l'entreprise	28
Annexes	31
Méthodologie.....	32
Lexique	36
Questionnaire.....	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	Répartition des jeunes de la relève agricole établie selon les régions administratives	5
Tableau II	Fréquence des codes de réponse par région	35

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Répartition de la relève agricole établie selon différents groupes d'âge	4
Figure 2	Répartition de la relève agricole établie selon le sexe	4
Figure 3	Principales sources de revenu de la relève agricole établie et de l'ensemble des entreprises agricoles au Québec	6
Figure 4	Répartition des jeunes de la relève agricole établie selon le pourcentage de leurs parts dans l'entreprise.	7
Figure 5	Distribution des jeunes de la relève agricole établie selon leur niveau de scolarité	8
Figure 6	Spécialisation agricole des jeunes de la relève établie qui ont un DEP	9
Figure 7	Spécialisation agricole des jeunes de la relève établie qui ont un DEC	10
Figure 8	Spécialisation agricole des jeunes de la relève établie qui ont un diplôme universitaire.	11
Figure 9	Pourcentage de participation des jeunes agriculteurs et agricultrices aux différents types d'activités de formation.	12
Figure 10	Distribution des jeunes de la relève agricole établie selon l'âge auquel ils ont pris la décision de s'établir en agriculture.	13
Figure 11	Distribution du nombre d'années nécessaires pour planifier le projet d'établissement	14
Figure 12	Pourcentage des jeunes de la relève agricole établie qui ont participé à des sessions d'information sur l'établissement	14
Figure 13	Pourcentage des jeunes de la relève agricole établie qui ont reçu un appui de leur famille avant leur établissement.	15
Figure 14	Différentes formes d'appui familial reçues par la relève agricole établie	15
Figure 15	Répartition des jeunes de la relève agricole selon l'année d'acquisition de leurs premières parts ou du démarrage de leur entreprise agricole.	16
Figure 16	Pourcentage d'établissements en agriculture réalisés selon les deux principaux modes d'établissement.	17
Figure 17	Pourcentage de parts dans l'entreprise agricole acquises initialement par les jeunes de la relève.	17
Figure 18	Pourcentage de parts dans l'entreprise agricole acquises initialement par les jeunes de la relève selon le mode d'établissement.	18
Figure 19	Répartition des jeunes de la relève agricoles établie selon les stratégies d'établissement utilisées	19

Figure 20	Niveau de participation des jeunes de la relève agricole aux décisions touchant l'entreprise agricole avant et après leur établissement	20
Figure 21	Sources de financement utilisées par la relève agricole au moment de son établissement	21
Figure 22	Utilisation des services financiers offerts par La Financière agricole du Québec aux jeunes de la relève agricole	22
Figure 23	Provenance des services-conseils utilisés par la relève agricole établie	23
Figure 24	Utilisation des services-conseils offerts par le MAPAQ à la relève agricole établie.	23
Figure 25	Utilisation des services-conseils offerts à la relève agricole établie par des organismes autres que le MAPAQ et la FADQ . .	24
Figure 26	Diversification des services-conseils utilisés par la relève agricole établie	25
Figure 27	Répartition des jeunes selon qu'ils ont ou non des responsabilités relatives aux décisions concernant la production de l'entreprise	26
Figure 28	Nature des décisions de production prises par les jeunes de la relève agricole	26
Figure 29	Répartition des jeunes selon qu'ils ont ou non des responsabilités relatives aux décisions concernant la gestion de l'entreprise	27
Figure 30	Nature des décisions de gestion prises par les jeunes de la relève agricole	27
Figure 31	Proportion des jeunes de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole au cours des douze derniers mois.	28
Figure 32	Proportions annuelles estimées du temps alloué à l'emploi hors de l'entreprise agricole et des revenus générés par cette activité au cours des douze derniers mois	29




MISE EN CONTEXTE

Dans le but de mieux connaître les jeunes agriculteurs et agricultrices et de comprendre leur cheminement professionnel, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a réalisé le premier recensement de la relève agricole établie.

Rappelons que le Ministère a mis de l'avant, en 2005, une politique à l'intention de la jeunesse. Le premier de ses quatre volets est consacré à l'établissement et à la relève agricole. Il a pour objectif de permettre au plus grand nombre possible de jeunes agriculteurs et agricultrices compétents de s'établir et de favoriser la viabilité de leur établissement.

Dans la poursuite de cet objectif, il importe pour le Ministère de s'appuyer sur une information fiable et complète en vue de mieux orienter ses actions et son soutien à la relève agricole établie. C'est dans cette perspective que ce recensement s'inscrit. Il permettra d'accroître et de préciser les connaissances sur la relève et l'établissement en agriculture ainsi que de mieux répondre aux besoins des jeunes agriculteurs et agricultrices de demain.

Cette initiative a reçu l'approbation et l'appui de tous les membres du comité de suivi de la Politique jeunesse, constitué notamment de l'Union des producteurs agricoles (UPA), de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), de La Coop fédérée du Québec, de La Financière agricole du Québec et du groupe de recherche universitaire Traget Laval. Ainsi, le Ministère a misé sur le soutien de ses partenaires et sur la participation des jeunes agriculteurs et agricultrices pour la réussite de ce premier recensement de la relève agricole établie, un réel succès dont tous peuvent être fiers.





INTRODUCTION

Le présent rapport présente l'analyse sommaire et descriptive des résultats issus du Recensement de la relève agricole établie 2006.

Dans un premier temps, nous aborderons quelques aspects méthodologiques essentiels à la bonne interprétation des données, puis nous présenterons les faits saillants de l'étude. Le rapport énonce également les cinq grands thèmes du recensement.

La première section dresse un portrait sommaire des jeunes agriculteurs et agricultrices du Québec en 2006. Elle illustre notamment la répartition de ces jeunes selon l'âge et le sexe et décrit leur distribution régionale. Elle précise aussi dans quels secteurs de production agricole travaillent ces jeunes ainsi que la place qu'ils occupent au sein des entreprises agricoles du Québec.

La seconde section porte sur la formation de la relève agricole établie et présente diverses statistiques concernant les diplômes obtenus ainsi que la participation à des stages et à des activités de formation.

Quant à la troisième section, elle touche à l'établissement en lui-même puisqu'elle traite de la planification du projet et de la réalisation de l'établissement. Nous y présentons également quelques informations particulières à celles et ceux qui se sont établis en acquérant, en totalité ou en partie, une entreprise existante.

La quatrième section aborde la question des sources de financement ainsi que les services consultés par les jeunes de la relève agricole au moment de leur établissement. Cette section permet de décrire sommairement l'engagement des différents acteurs financiers et des services-conseils auprès des jeunes de la relève agricole lorsqu'ils font leur entrée officielle dans le domaine.

Enfin, la cinquième et dernière section porte sur les diverses responsabilités de la relève agricole au sein de l'entreprise, de même que sur l'exercice ou non d'un travail à l'extérieur de la ferme.

FAITS SAILLANTS

Les aspects méthodologiques

Mené à l'automne 2006, le recensement s'adressait à tous les agriculteurs et agricultrices du Québec âgés de moins de 40 ans et possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole au 31 novembre 2006. Ces critères caractérisent la population visée par le recensement et définissent les jeunes de la relève agricole établie.

Afin de constituer une liste de ces jeunes, une mise à jour du fichier de l'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, qui a eu lieu en 2004, a été utilisée. Elle a permis de déterminer 8 842 jeunes agriculteurs et agricultrices répondant aux critères de l'étude.

Le taux de participation au recensement a atteint 94 % et 90 % des personnes sondées ont répondu, ce qui est exceptionnel.

Les caractéristiques de la relève agricole établie

- Au Québec, on estime à 8 076 le nombre de jeunes de la relève agricole établie en 2006, dont les trois quarts sont des hommes. L'âge moyen des jeunes de la relève est de 33 ans.

La formation de la relève agricole établie

- Le niveau de scolarité des jeunes de la relève agricole correspond au diplôme d'études collégiales (30 %), au diplôme d'études professionnelles (24 %) ou au diplôme d'études universitaires (9 %). Toutefois, 9 % des jeunes de la relève ont déclaré qu'ils ne possèdent aucun diplôme.
- Un peu plus du tiers (35 %) des jeunes de la relève ont déjà réalisé un stage à l'extérieur de l'entreprise d'une durée moyenne de 62 jours. Aussi, 44 % d'entre eux ont participé à une activité de formation au cours des douze derniers mois.

L'établissement des jeunes de la relève agricole

- C'est à l'âge de 20 ans en moyenne que les jeunes de la relève ont envisagé sérieusement de s'établir en agriculture. La plupart (89 %) ont bénéficié d'un appui familial pendant la période où ils ont planifié leur projet d'établissement, qui a duré, en moyenne, trois ans et sept mois. Lors de cette période, 32 % des jeunes ont participé à une session d'information sur l'établissement.
- L'acquisition en totalité ou en partie d'une entreprise agricole existante (transfert de ferme) représente le mode d'établissement choisi par 73 % des jeunes de la relève, alors que 27 % ont plutôt démarré une nouvelle entreprise agricole. En moyenne, ils ont acquis initialement 57 % des parts dans l'entreprise agricole. Plus de 20 % (23 %) des jeunes ont modifié leur participation dans l'entreprise après un délai moyen de six ans et un mois suivant l'acquisition de leurs premières parts. Les trois quarts des jeunes ayant effectué de telles modifications l'ont fait dans le but d'augmenter leur participation.

- Plusieurs jeunes de la relève (63 %) ont acquis leur entreprise à la suite du transfert familial d'actifs agricoles. Dans le cas des transferts de ferme apparentés ou non, 82 % des jeunes ont travaillé dans l'entreprise agricole avant de s'établir, et ce, pendant une période moyenne de six ans et quatre mois. Parmi ces derniers, 57 % ont obtenu un salaire pour ce travail.

Le financement et la consultation

- Plusieurs jeunes de la relève agricole (94 %) ont sollicité plus d'une source de financement pour concrétiser leur établissement. De plus, 33 % d'entre eux ont bénéficié d'un don pour financer leur projet.
- La grande majorité des jeunes de la relève (87 %) ont eu recours à des services-conseils pour planifier leur projet d'établissement. Parmi ces jeunes, 38 % ont utilisé les services-conseils du MAPAQ. Les services offerts par La Financière agricole du Québec ont été sollicités par 52 % des jeunes agriculteurs et agricultrices. Près de six jeunes de la relève sur dix (57 %) ont fait appel à plusieurs services-conseils lors de leur établissement. Une proportion non négligeable (13 %) de jeunes n'ont consulté aucun service-conseil pour les aider dans leur projet.

Le travail et les revenus

- Près de neuf jeunes de la relève sur dix (88 %) prennent part aux décisions concernant la production et la gestion de l'entreprise. Malgré cela, 38 % d'entre eux ont travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole au cours des douze derniers mois. Parmi ces jeunes, 43 % estiment avoir alloué à cet emploi moins de 25 % de leur temps travaillé, alors que 40 % évaluent que cet emploi a généré moins de 25 % de leurs revenus totaux.

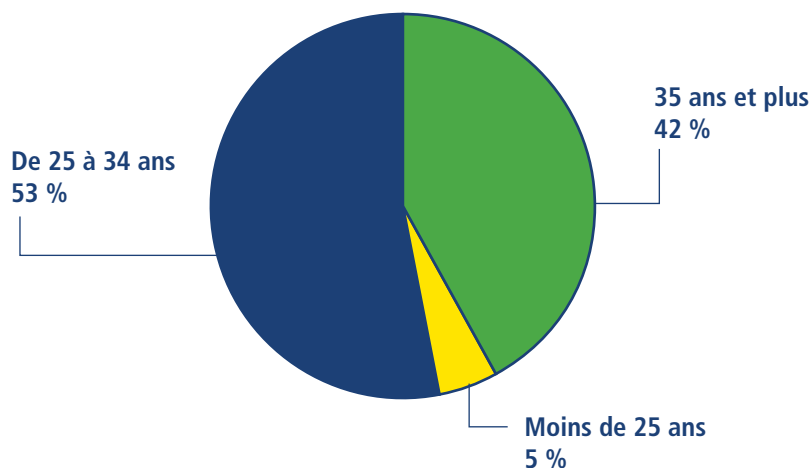
CHAPITRE I

La description de la relève agricole établie

Les caractéristiques de la relève agricole établie

Le Recensement de la relève agricole établie 2006 a permis d'estimer à 8 076 le nombre de jeunes agriculteurs et agricultrices. La figure 1 illustre leur répartition selon différents groupes d'âge.

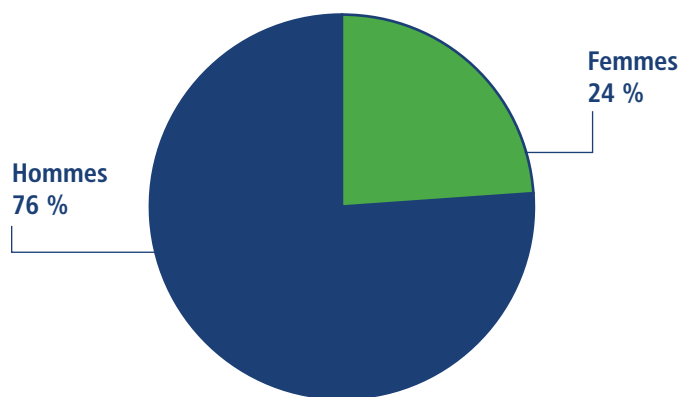
FIGURE 1 ■ Répartition de la relève agricole établie selon différents groupes d'âge



Peu de jeunes de la relève agricole établie sont âgés de moins de 25 ans (5 %). Par ailleurs, plus de la moitié (53 %) sont âgés de 25 à 34 ans et 42 % ont 35 ans et plus. L'âge moyen de la relève agricole établie s'élève à 33 ans.

La figure suivante présente la répartition des jeunes agriculteurs et agricultrices selon le sexe.

FIGURE 2 ■ Répartition de la relève agricole établie selon le sexe



Chez les jeunes de la relève agricole établie, on trouve près de trois hommes pour une femme, soit 76 % d'hommes et 24 % de femmes.

La relève agricole établie selon les régions

Où se situent les jeunes de la relève agricole établie sur le territoire québécois ? Le tableau suivant illustre la répartition de la relève agricole établie selon les différentes régions administratives du Québec. La deuxième colonne du tableau présente le nombre de jeunes de la relève dans chacune des régions ou regroupement de régions, alors que la troisième colonne met plutôt en évidence la proportion de jeunes de la relève de la région par rapport à l'ensemble des jeunes agriculteurs et agricultrices du Québec.

TABLEAU I ■ Répartition des jeunes de la relève agricole établie selon les régions administratives

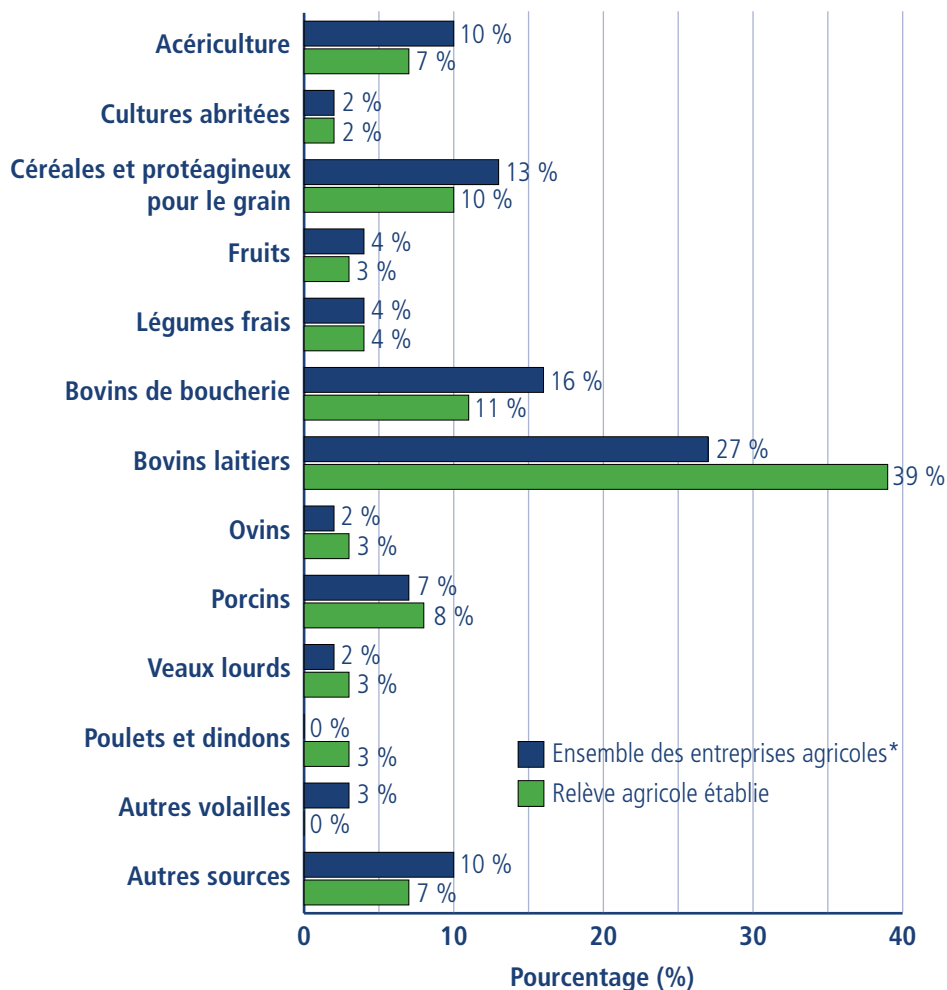
Région administrative	Relève agricole établie	
	Nombre	%
Bas-Saint-Laurent	662	8 %
Saguenay – Lac-Saint-Jean	304	4 %
Capitale-Nationale et Côte-Nord	277	3 %
Mauricie	259	3 %
Estrie	695	9 %
Montréal et Laval	36	0 %
Outaouais	169	2 %
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	243	3 %
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	61	1 %
Chaudière-Appalaches	1 555	19 %
Lanaudière	427	5 %
Laurentides	292	4 %
Montérégie Est	1 257	16 %
Montérégie Ouest	674	8 %
Centre-du-Québec	1 166	14 %
Total Québec	8 076	100 %

Les régions Chaudière-Appalaches (19 %), Montérégie Est (16 %) et Centre-du-Québec (14 %) sont les régions administratives où habitent le plus de jeunes de la relève agricole établie. Notons qu'il en est de même pour presque tous les agriculteurs et agricultrices au Québec selon les données tirées de l'enregistrement des exploitations agricoles du Québec de 2004.

Les sources de revenu de la relève agricole établie

Certaines activités agricoles sont plus fréquemment pratiquées par les jeunes de la relève que par l'ensemble des agriculteurs et agricultrices. Tel que l'illustre la figure 3, les principales sources de revenu des entreprises agricoles de la relève sont différentes de celles de l'ensemble des entreprises agricoles au Québec.

FIGURE 3 ■ Principales sources de revenu de la relève agricole établie et de l'ensemble des entreprises agricoles au Québec



*Source: Portrait des exploitations agricoles, édition 2004

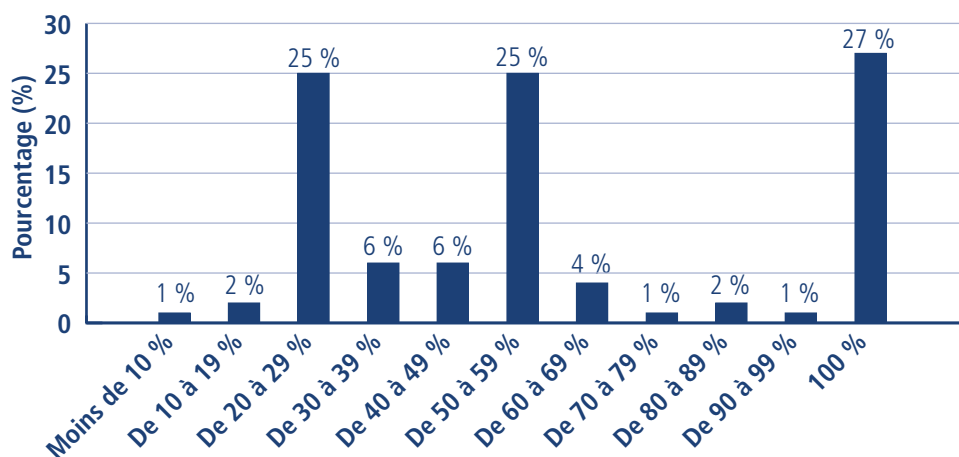
La moitié des jeunes de la relève agricole récoltent leur principal revenu de la production laitière et bovine. En effet, les bovins laitiers constituent la principale source de revenu de près de quatre jeunes de la relève sur dix (39 %) et les bovins de boucherie représentent la deuxième source de revenu la plus fréquente (11 %). Viennent ensuite les céréales et les protéagineux pour le grain (10 %).

Comparativement à l'ensemble des entreprises agricoles, une plus grande proportion de jeunes de la relève agricole établie tirent leur revenu des bovins laitiers. En effet, cette production constitue la principale source de revenu pour 39 % de jeunes de moins de 40 ans, alors que c'est le cas pour 27 % de l'ensemble des agriculteurs et agricultrices. À l'inverse, le pourcentage de jeunes qui perçoivent leur revenu principalement des bovins de boucherie (11 %) est inférieur à celui de l'ensemble des entrepreneurs agricoles (16 %).

La place des jeunes de la relève établie dans les entreprises agricoles

Le pourcentage de parts que possède la relève agricole dans l'entreprise s'avère intéressant pour déterminer la place des jeunes au sein des entreprises agricoles. À cet effet, la figure 4 illustre la répartition des jeunes de la relève selon le pourcentage de leurs parts dans l'entreprise.

FIGURE 4 ■ Répartition des jeunes de la relève agricole établie selon le pourcentage de leurs parts dans l'entreprise



Le quart des jeunes de la relève sont propriétaires de 20 à 29 % des parts de l'entreprise agricole. Également, un autre 25 % des jeunes possèdent de 50 à 59 % des parts de l'entreprise. Un peu plus du quart (27 %) d'entre eux sont plutôt propriétaires uniques, c'est-à-dire que la totalité des parts de l'entreprise leur appartiennent.

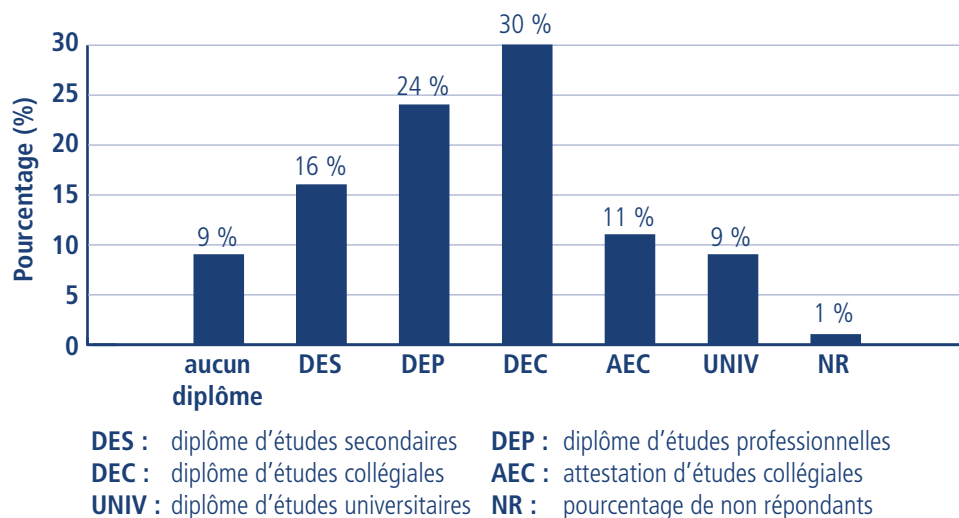
CHAPITRE II

La formation de la relève agricole établie

Le niveau de scolarité des jeunes de la relève agricole établie

La plus forte proportion des jeunes de la relève agricole établie ont terminé des études collégiales. En effet, 30 % d'entre eux possèdent un diplôme d'études collégiales (DEC) et 11 % ont obtenu une attestation d'études collégiales (AEC). La figure suivante fait état de la distribution des jeunes de la relève agricole établie selon leur niveau de scolarité.

FIGURE 5 ■ Distribution des jeunes de la relève agricole établie selon leur niveau de scolarité

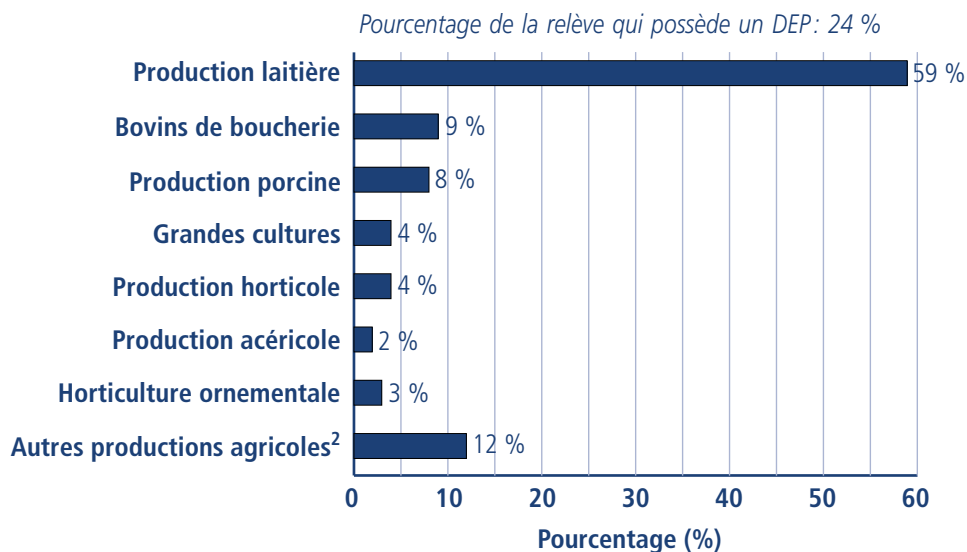


Près d'un jeune de la relève sur dix (9 %) ne possède pas de diplôme. À l'opposé, 9 % de la relève agricole établie a terminé des études universitaires.

La formation professionnelle

Il est intéressant de détailler les domaines d'études des jeunes de la relève agricole établie qui possèdent un diplôme d'études professionnelles (DEP). Parmi eux, 55 % ont obtenu un diplôme spécialisé en agriculture. La figure 6 présente plus en détail la spécialisation agricole des jeunes de la relève qui ont un DEP.

FIGURE 6 ■ Spécialisation agricole des jeunes de la relève établie qui ont un DEP¹



¹ Un jeune peut posséder plus d'une spécialisation agricole de niveau secondaire.

² Les principaux DEP qui entrent dans la catégorie «Autres productions agricoles» sont la mécanique agricole (56 %) et l'agrotechnique (25 %).

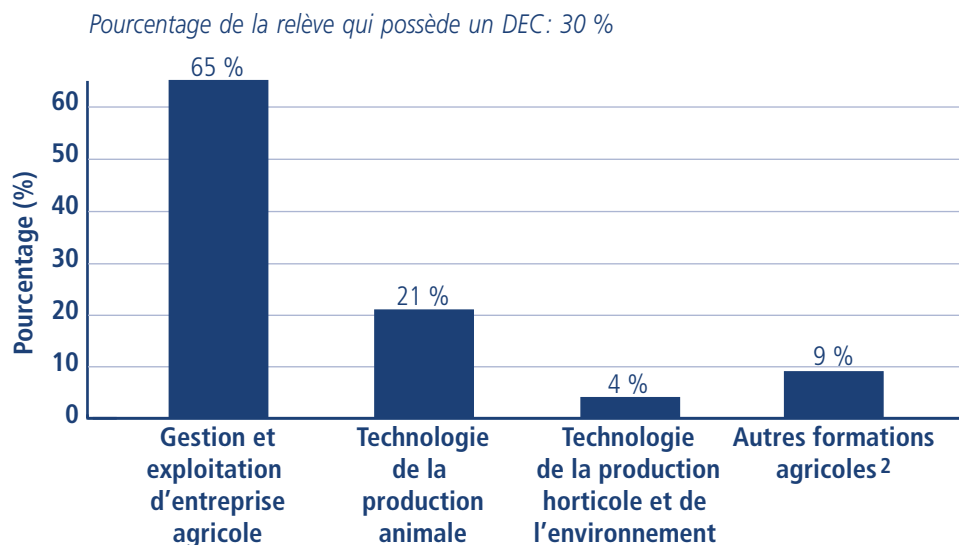
Parmi les jeunes qui possèdent un DEP, 59 % ont opté pour la formation en production laitière. La spécialisation en bovins de boucherie (9 %) et celle en production porcine (8 %) arrivent au deuxième et au troisième rang des spécialisations agricoles choisies.

Plus du tiers (39 %) des diplômés de la formation professionnelle possèdent une spécialisation non agricole. Leur domaine d'étude est, en ordre d'importance, la mécanique automobile (9 %), le soudage-montage (9 %), le secrétariat (5 %) et la coiffure (5 %).

La formation collégiale

Parmi les jeunes de la relève agricole qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales, près de six sur dix (57 %) ont choisi une spécialisation agricole. La gestion et l'exploitation d'une entreprise agricole ainsi que la technologie de la production animale sont les domaines les plus populaires. En effet, 65 % et 21 % des diplômes d'études collégiales en agriculture obtenus par les jeunes de la relève sont dans ces champs de spécialisation. La figure 7 précise la spécialisation des jeunes diplômés de niveau collégial.

FIGURE 7 ■ Spécialisation agricole des jeunes de la relève établie qui ont un DEC¹



¹ Un jeune de la relève peut posséder plus d'une spécialisation agricole de niveau collégial.

² Les principaux DEC qui entrent dans la catégorie «Autres formations agricoles» sont la technologie du génie agromécanique (26 %), la technologie de la production horticole (24 %) et la technologie de la transformation des aliments (14 %).

Certains jeunes de la relève ont obtenu un DEC dans un domaine autre que l'agriculture. En fait, parmi ceux-ci, 18 % ont plutôt reçu un diplôme en techniques de bureautique, 14 %, en sciences humaines et 12 %, en sciences pures et appliquées.

Les attestations d'études collégiales

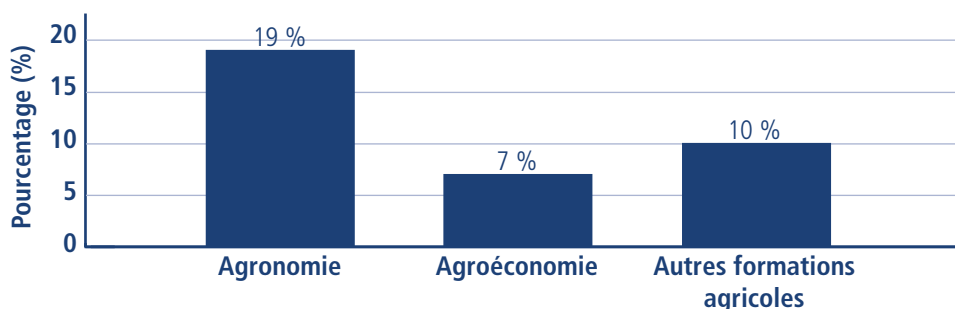
Les attestations d'études collégiales obtenues par les jeunes de la relève sont spécialisées en agriculture dans 46 % des cas. Il s'agit principalement d'une spécialisation en gestion et exploitation d'entreprise agricole (58 %) et en production laitière (12 %).

La formation universitaire

Parmi les jeunes de la relève agricole qui ont décroché un diplôme d'études universitaires (9 %), le tiers ont choisi une spécialisation liée à l'agriculture. La figure suivante montre dans quelle spécialisation agricole ont étudié les jeunes agriculteurs et agricultrices qui ont obtenu un diplôme universitaire.

FIGURE 8 ■ Spécialisation agricole des jeunes de la relève établie qui ont un diplôme universitaire

Pourcentage de la relève qui possède un diplôme d'études universitaires: 11 %



Plusieurs jeunes de la relève agricole qui possèdent un diplôme universitaire ont une spécialisation en agronomie (19 %) ou en agroéconomie (7 %). Parmi les autres spécialisations évoquées par les jeunes de la relève, mentionnons l'ingénierie rurale (26 %) et la médecine vétérinaire (8 %).

Étant donné que plusieurs jeunes ont obtenu un diplôme universitaire non spécialisé en agriculture, il est intéressant de préciser le domaine d'étude de ces diplômés. L'administration arrive en tête de liste avec 16 %, l'enseignement en second lieu avec 14 %, puis la comptabilité occupe le troisième rang avec 8 %.

La participation des jeunes de la relève agricole établie à des stages à l'extérieur de l'entreprise

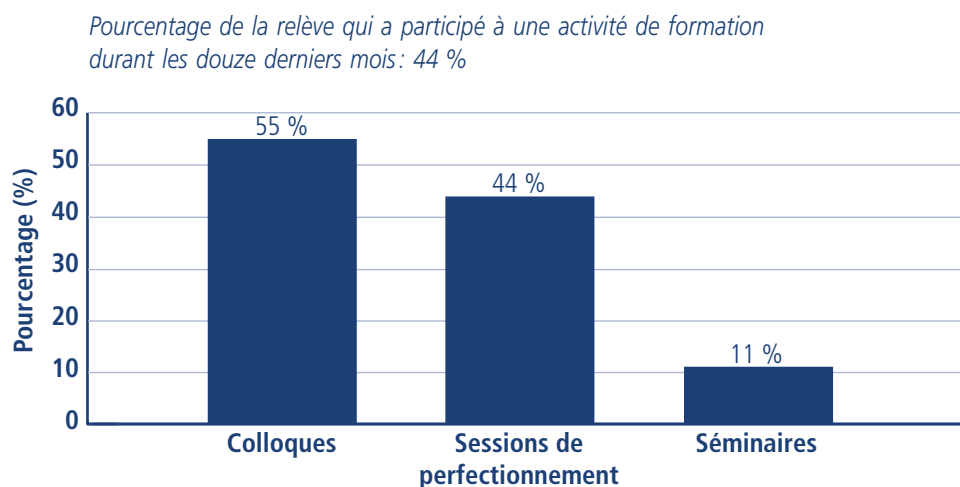
Les stages à l'extérieur de l'entreprise peuvent s'avérer formateurs pour la relève agricole. Il est intéressant de constater qu'un peu plus du tiers (35 %) des jeunes de la relève ont déjà réalisé une telle expérience pour une durée moyenne de 62 jours. De plus, six jeunes sur dix ont déjà participé à un ou deux stages à l'extérieur de leur entreprise agricole.

La participation des jeunes de la relève agricole établie à une activité de formation à l'extérieur de leur entreprise

Les activités de formation à l'extérieur de l'entreprise agricole peuvent prendre différentes formes (colloque, séminaire, session de perfectionnement, etc.) et touchent généralement à une grande variété de sujets. Plus de 40 % des jeunes de la relève (44 %) ont participé à une activité de formation durant les douze derniers mois.

La figure 9 montre les types d'activités de formation préconisées par les jeunes de la relève. Les colloques ont été les plus fréquentés (55 %), suivis des sessions de perfectionnement (44 %) et, dans une moindre mesure, des séminaires (11 %).

FIGURE 9 ■ Pourcentage de participation des jeunes agriculteurs et agricultrices aux différents types d'activités de formation



Les principaux sujets traités lors de ces activités de formation sont les techniques de production (52 %), la gestion (34 %) et l'agroenvironnement (11 %).

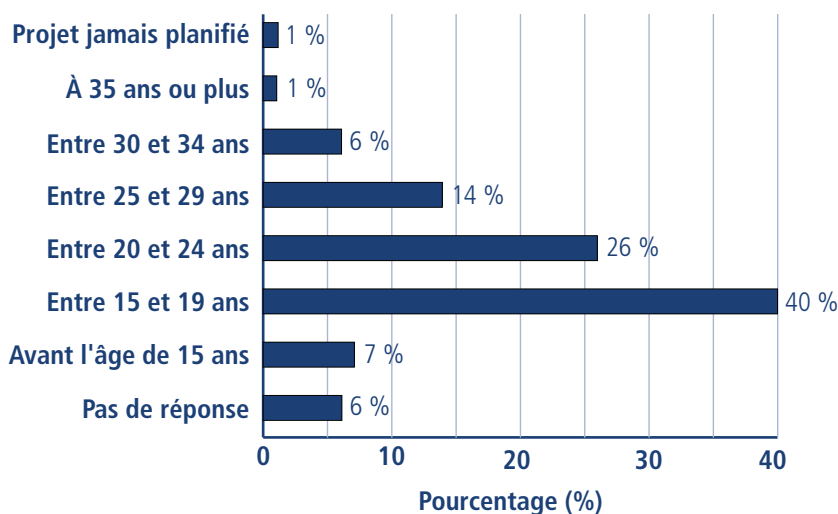
CHAPITRE III

L'établissement des jeunes de la relève agricole

La planification de l'établissement

Tout choix de carrière doit être réfléchi et l'agriculture n'échappe pas à cette réalité. La planification du projet débute au moment où la personne envisage sérieusement de s'établir en agriculture. Cette décision est prise en moyenne à l'âge de 20 ans. La figure suivante montre la répartition des jeunes de la relève agricole en fonction de l'âge auquel ils ont pris la décision de s'établir en agriculture.

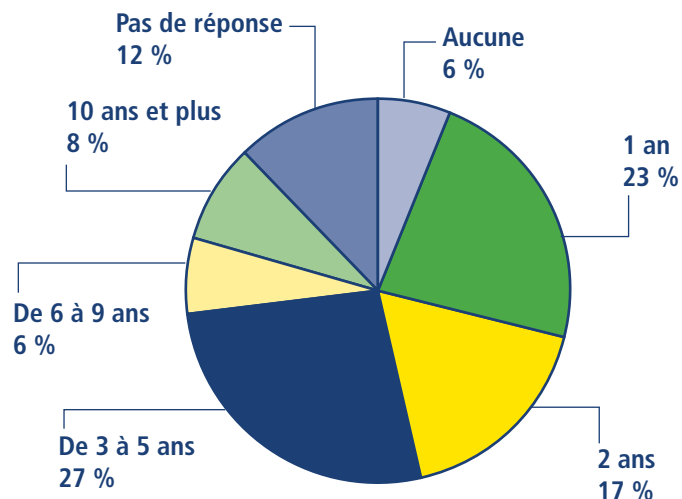
FIGURE 10 ■ Distribution des jeunes de la relève agricole établie selon l'âge auquel ils ont pris la décision de s'établir en agriculture



Près de la moitié des jeunes de la relève (47 %) ont envisagé sérieusement de faire carrière en agriculture avant d'avoir 20 ans. Sensiblement la même proportion de jeunes (46 %) ont pensé à ce choix de carrière plus tardivement, c'est-à-dire entre 20 et 34 ans. Certains jeunes (1 %) n'ont jamais projeté de s'établir en agriculture, mais diverses raisons (mortalité ou blessure du père, conjointe d'agriculteur, etc.) les ont amenés à acquérir des parts dans une entreprise.

La planification du projet d'établissement peut prendre quelques années. En moyenne, les jeunes de la relève agricole établie ont accordé trois ans et sept mois à la préparation de leur projet d'établissement. Comme en témoigne la figure 11, la durée de la planification du projet d'établissement varie passablement.

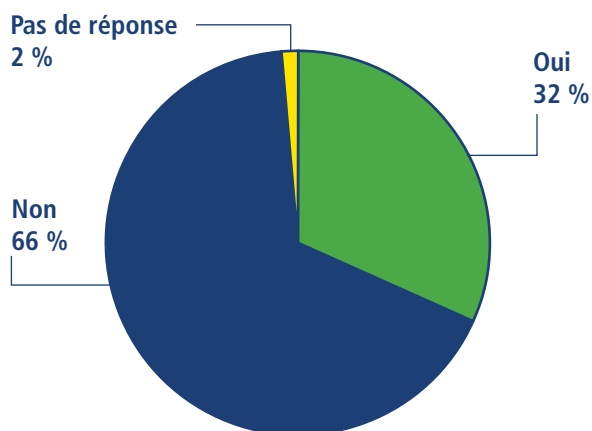
FIGURE 11 ■ Distribution du nombre d'années nécessaires pour planifier le projet d'établissement



Notons que 6 % des jeunes de la relève agricole n'ont jamais planifié leur projet d'établissement. Cette proportion est plus élevée que celle des jeunes qui n'ont jamais sérieusement envisagé de s'établir en agriculture.

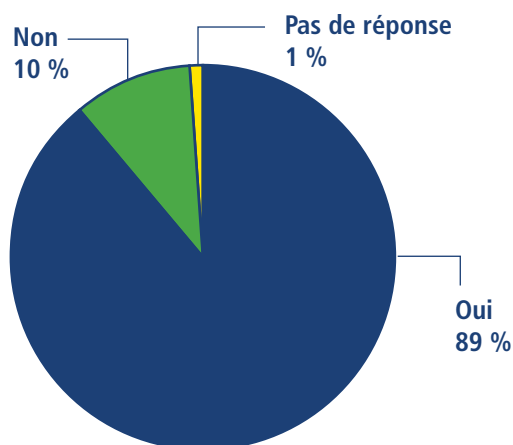
En matière de préparation et de planification du projet d'établissement, des sessions d'information de différents types sont offertes à la relève agricole. Tel que le présente la figure 12, près du tiers (32 %) des jeunes agriculteurs et agricultrices ont participé à ces activités lors de la planification de leur projet d'établissement.

FIGURE 12 ■ Pourcentage des jeunes de la relève agricole établie qui ont participé à des sessions d'information sur l'établissement



Par ailleurs, il est reconnu que l'opinion des parents influence grandement les décisions des jeunes concernant leur choix de carrière. En agriculture, cet aspect s'avère particulièrement important. La figure suivante fait état du pourcentage de jeunes agriculteurs et agricultrices qui ont bénéficié, avant leur établissement, du soutien de leur famille quant à leur décision de faire carrière en agriculture.

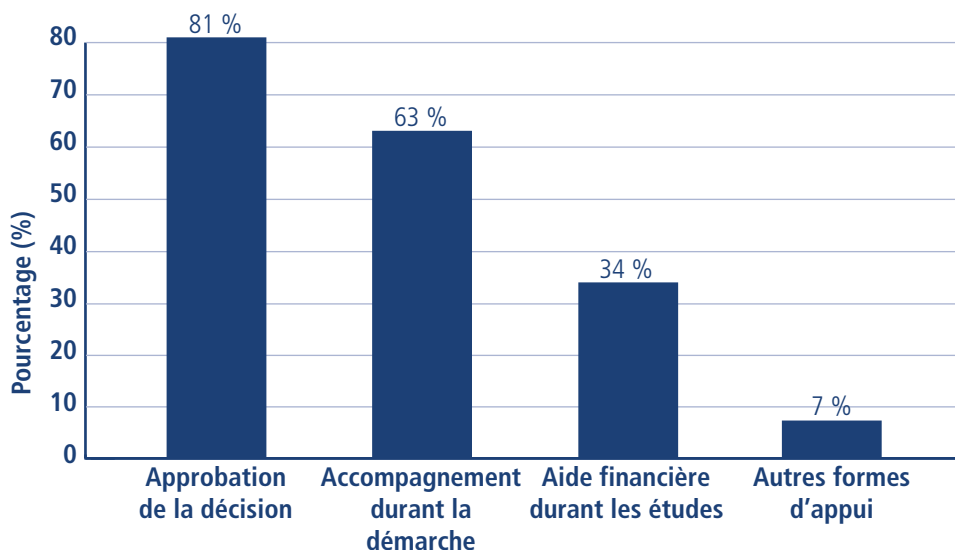
FIGURE 13 ■ Pourcentage des jeunes de la relève agricole établie qui ont reçu un appui de leur famille avant leur établissement



Une forte majorité de jeunes de la relève (89 %) ont bénéficié d'un appui familial pendant qu'ils planifiaient leur projet d'établissement. La figure 14 présente quelques-unes des formes d'appui offertes par leur famille.

FIGURE 14 ■ Différentes formes d'appui familial reçues¹ par la relève agricole établie

Pourcentage de la relève qui a bénéficié d'un appui familial lors de la planification de son projet d'établissement : 89 %



¹ Les jeunes agriculteurs et agricultrices peuvent avoir reçu plus d'une formes d'appui familial.

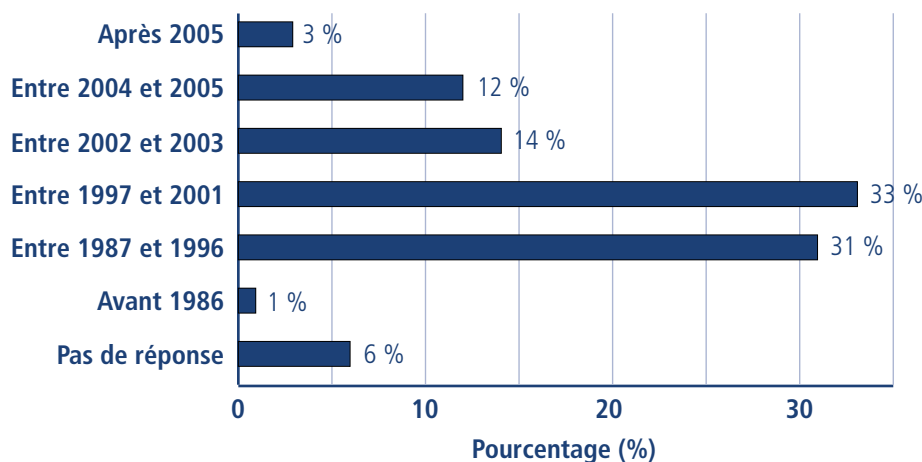
Parmi les jeunes de la relève qui ont reçu l'appui de leur famille dans leur décision de s'établir en agriculture, 81 % ont obtenu l'approbation de leur décision, près des deux tiers (63 %) ont été accompagnés durant leur démarche de planification et environ le tiers (34 %) ont pu profiter d'une aide financière pendant leurs études.

Parmi les autres formes d'appui reçues, mentionnons une aide financière des parents autre que celle durant les études (33 %) et des dons de toutes sortes (17 %). Aussi, certains jeunes agriculteurs et agricultrices (7 %) affirment que leurs parents se sont portés garants de leur projet, tandis que d'autres (6 %) ont bénéficié de l'aide de leur famille pour les travaux de la ferme.

La réalisation de l'établissement

Une des questions du recensement soumises aux jeunes de la relève agricole établie visait à connaître l'année de démarrage de leur entreprise agricole ou encore l'année de l'acquisition de leurs premières parts dans une entreprise agricole existante. La figure 15 montre la répartition des réponses obtenues.

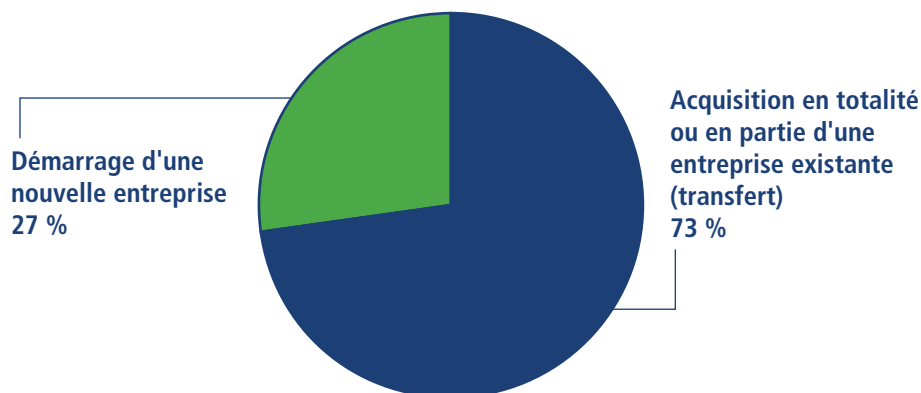
FIGURE 15 ■ Répartition des jeunes de la relève agricole selon l'année d'acquisition de leurs premières parts ou du démarrage de leur entreprise agricole



Près des deux tiers des jeunes de la relève (65 %) ont réalisé leur établissement en démarrant une entreprise ou en faisant l'acquisition (totale ou en partie) d'une exploitation existante il y a plus de quatre ans. À noter qu'une proportion relativement importante de jeunes agriculteurs et agricultrices se sont établis entre 2002 et 2003 (14 %) et entre 2004 et 2005 (12 %).

L'entrée dans le secteur agricole peut se faire de diverses façons, en combinant parfois plusieurs stratégies. Par contre, deux manières de s'établir sont quasi incontournables, soit le démarrage d'une nouvelle entreprise agricole ou encore l'acquisition, en totalité ou en partie, d'une entreprise agricole existante. La figure 16 présente le pourcentage de projets réalisés selon ces deux principaux modes d'établissement.

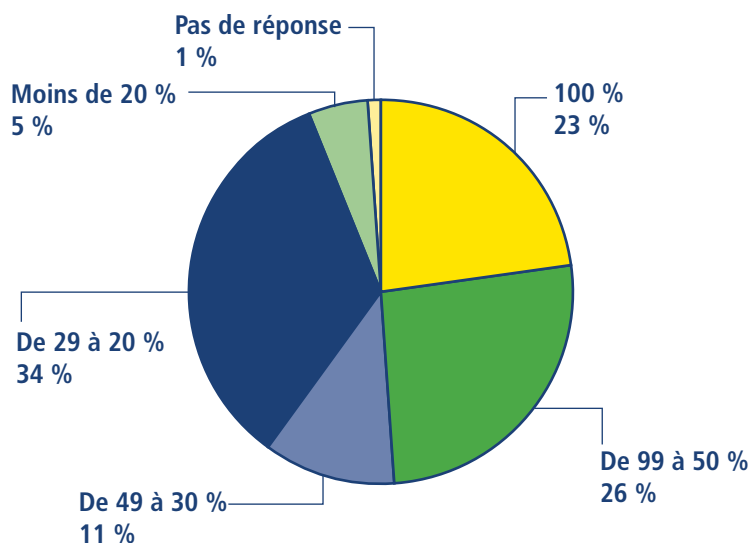
FIGURE 16 ■ Pourcentage d'établissements en agriculture réalisés selon les deux principaux modes d'établissement



L'acquisition en totalité ou en partie d'une entreprise agricole existante représente, dans une proportion de près de trois pour un, le mode d'établissement des jeunes agriculteurs et agricultrices. En effet, 73 % des jeunes de la relève ont intégré le secteur de cette manière, tandis que 27 % ont plutôt démarré une nouvelle entreprise agricole pour concrétiser leur projet.

Les résultats suivants s'avèrent particulièrement révélateurs du processus d'établissement des jeunes agriculteurs et agricultrices. D'abord, la figure 17 permet de visualiser le pourcentage de parts initialement acquises par la relève agricole.

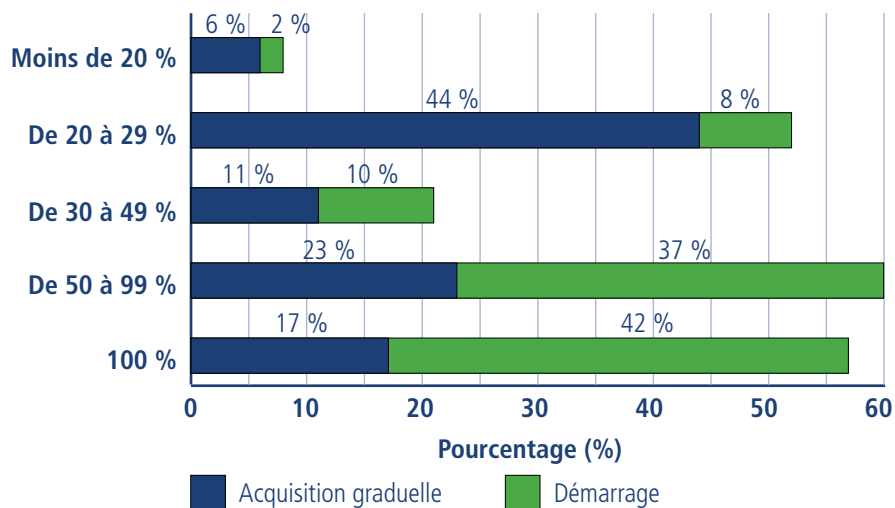
FIGURE 17 ■ Pourcentage de parts dans l'entreprise agricole acquises initialement par les jeunes de la relève



Près de la moitié des jeunes agriculteurs et agricultrices (49 %) sont, au départ, devenus propriétaires de 50 à 100 % des parts de l'entreprise agricole. Un peu plus du tiers (34 %) ont d'abord acquis entre 20 et 29 % des parts. En moyenne, les jeunes de la relève ont fait initialement l'acquisition de 57 % des parts de l'entreprise agricole.

La figure suivante montre plus en détail le pourcentage de parts acquises au départ par les jeunes de la relève agricole selon qu'ils se sont établis en démarrant une entreprise ou en faisant l'acquisition graduelle d'une ferme existante.

FIGURE 18 ■ Pourcentage de parts dans l'entreprise agricole acquises initialement par les jeunes de la relève selon le mode d'établissement

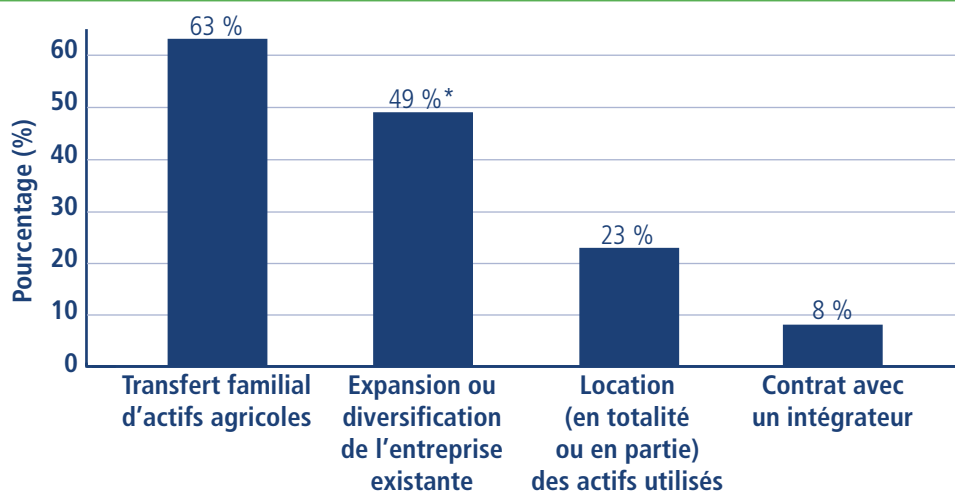


La mise en relation de la proportion de parts acquises initialement avec le mode d'établissement permet de dessiner un portrait fort différent. Les jeunes de la relève agricole qui ont fait l'acquisition d'une entreprise existante en partie ou en totalité sont plus nombreux à avoir débuté avec moins de parts dans l'entreprise agricole. À l'opposé, ceux qui ont démarré une nouvelle entreprise sont en proportion plus nombreux à avoir acquis un grand nombre de parts dans l'entreprise.

Le nombre de parts que les jeunes possèdent dans l'entreprise agricole a pu être modifié depuis leur établissement. Ainsi, près du quart des jeunes agriculteurs et agricultrices (23 %) ont modifié leur participation dans l'entreprise depuis l'acquisition de leurs premières parts. Parmi eux, 75 % ont augmenté la quantité de leurs parts dans l'entreprise. Ces modifications seraient survenues, en moyenne, six ans et un mois après l'établissement, c'est-à-dire après l'acquisition des premières parts.

La figure suivante illustre la répartition des jeunes de la relève selon les stratégies d'établissement utilisées.

FIGURE 19 ■ Répartition des jeunes de la relève agricole établie selon les stratégies d'établissement utilisées



* Cette donnée concerne uniquement les établissements réalisés par l'acquisition (en totalité ou en partie) d'une entreprise existante.

Plus de six jeunes de la relève sur dix (63 %) ont concrétisé leur établissement en réalisant un transfert familial d'actifs agricoles, tandis que 8 % se sont établis au moyen d'un contrat passé avec un intégrateur. Une autre stratégie employée par près du quart (23 %) des jeunes agriculteurs et agricultrices au moment de leur établissement consiste à louer en totalité ou en partie les actifs dont ils se servent pour la production agricole. Par ailleurs, pour 49 % de celles et ceux qui ont acquis en partie ou en totalité une entreprise existante, l'établissement a coïncidé avec une expansion ou une diversification de l'entreprise.

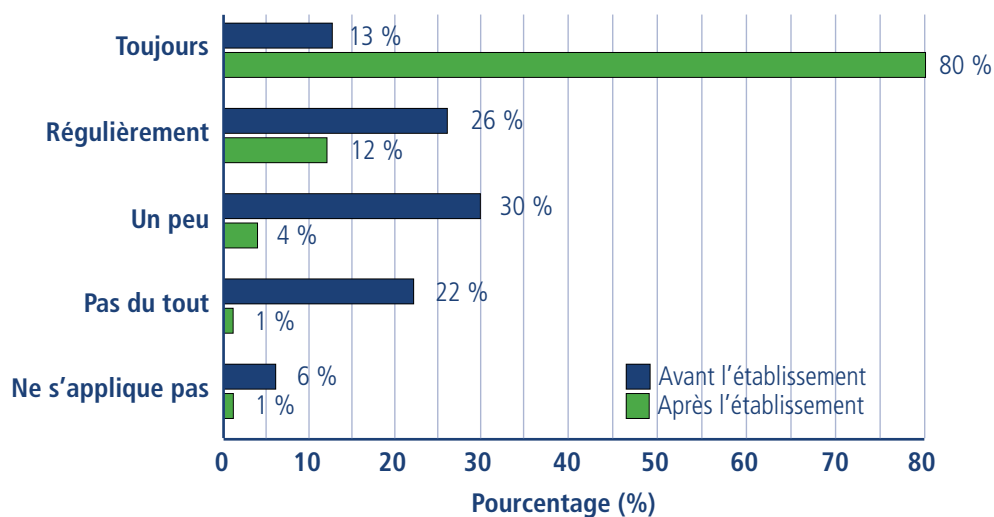
La participation aux activités de l'entreprise avant son acquisition (en totalité ou en partie)

Dans le cas des transferts de ferme, la relève agricole peut avoir participé aux travaux de l'entreprise avant de s'établir. Les résultats obtenus révèlent que la grande majorité (82 %) des jeunes agriculteurs et agricultrices en situation de transfert ont effectivement travaillé sur la ferme avant de s'établir. Parmi ces jeunes, 57 % ont obtenu un salaire pour le travail qu'ils ont effectué dans l'entreprise agricole avant leur établissement, et ce, pendant une période moyenne de six ans et quatre mois.

De plus, les jeunes de la relève agricole peuvent avoir travaillé dans l'entreprise avant leur établissement en tant que non salariés. C'est le cas de 47 % d'entre eux, qui l'ont fait pendant une période moyenne de huit ans et quatre mois.

Le niveau de participation de la relève aux décisions relatives à l'entreprise diffère à la suite de l'établissement. La figure suivante montre le niveau de participation des jeunes de la relève aux décisions touchant l'entreprise agricole avant et après leur établissement.

FIGURE 20 ■ Niveau de participation des jeunes de la relève agricole aux décisions touchant l'entreprise agricole avant et après leur établissement



Après qu'ils se sont établis, plusieurs jeunes de la relève ont pris davantage part aux décisions concernant l'entreprise. En effet, depuis leur établissement, 80 % des jeunes agriculteurs et agricultrices participent toujours aux décisions relatives à l'entreprise agricole, alors que c'était le cas pour 13 % des jeunes avant leur établissement. De même, plus du quart des jeunes agriculteurs et agricultrices (26 %) étaient fréquemment partie prenante aux décisions de l'entreprise avant leur établissement comparativement à 12 % après la concrétisation de leur projet.

Avant de devenir producteurs et productrices agricoles, 7 % des jeunes de la relève ont été propriétaires d'une entreprise.

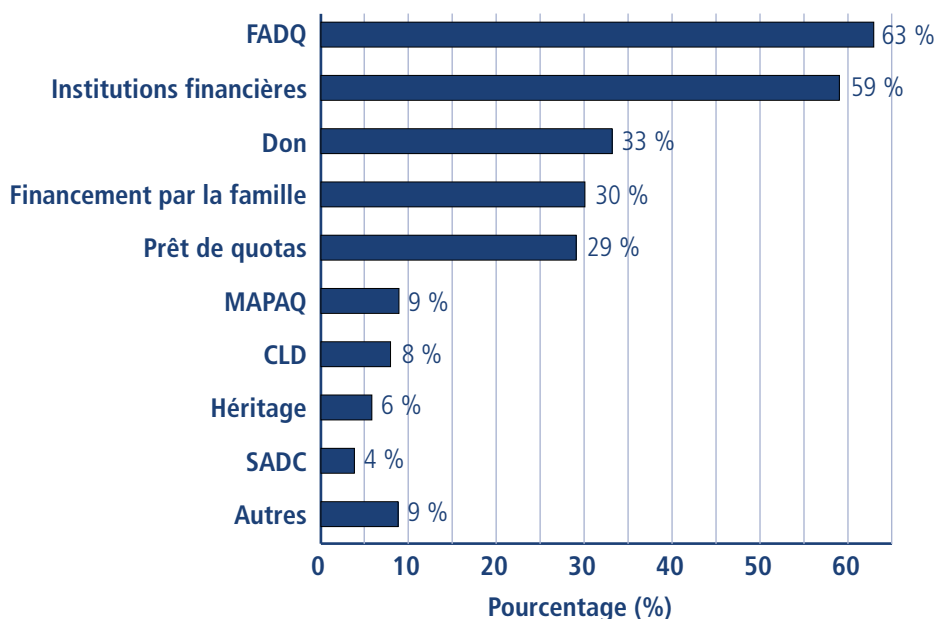
CHAPITRE IV

Le financement et la consultation

Les sources de financement de la relève agricole

Les sources de financement disponibles pour la relève agricole sont relativement diversifiées et multiples. En effet, la grande majorité des jeunes de la relève agricole (94 %) ont eu recours à plus d'une source de financement pour concrétiser leur établissement. La Financière agricole du Québec (FADQ) arrive en tête de liste des sources de financement utilisées par la relève agricole pour s'établir. La figure 21 fait état des différentes sources de financement auxquelles les jeunes agriculteurs et agricultrices ont fait appel.

FIGURE 21 ■ Sources de financement utilisées par la relève agricole au moment de son établissement



Lors de leur établissement, 63 % des jeunes de la relève ont eu recours aux produits financiers de la FADQ. Les institutions financières arrivent en deuxième position avec 59 %. Les principales institutions financières sollicitées par la relève agricole sont les Caisses populaires Desjardins (67 %) et la Banque nationale (21 %).

Par ailleurs, le tiers des jeunes agriculteurs et agricultrices ont bénéficié d'un don pour le financement de leur projet d'établissement. Aussi, près du tiers des jeunes ont bénéficié d'un financement provenant de leur famille ainsi que d'un prêt de quotas d'une fédération spécialisée de producteurs (respectivement 30 % et 29 %).

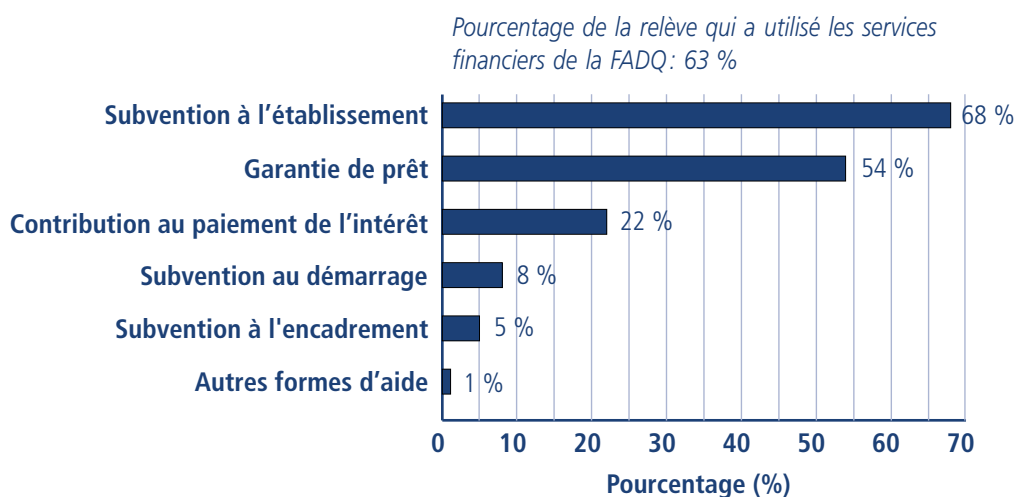
Moins de 10 % des jeunes ont déclaré avoir fait appel au MAPAQ et aux centres locaux de développement (CLD) pour financer leur projet d'établissement (respectivement 9 % et 8 %). Parmi les sources de financement utilisées en provenance du MAPAQ, les jeunes de la relève ont principalement mentionné les programmes Prime-Vert (39 %) et Appui au développement de l'agriculture (6 %).

Enfin, 9 % des jeunes de la relève agricole ont nommé une source de financement différente de celles énumérées dans le questionnaire. Parmi ces autres sources, mentionnons Financement agricole Canada, qui arrive en tête puisqu'elle a été évoquée par 64 % des personnes interrogées. Les économies personnelles et la contribution de l'ancien propriétaire ont chacune servi de financement pour 10 % des répondants et répondantes.

L'appui financier de La Financière agricole du Québec

Les résultats précédents démontrent l'importance de la FADQ en matière de financement utilisé par la relève agricole. Examinons maintenant plus en détail le recours aux services financiers de cette organisation par la relève agricole établie.

FIGURE 22 ■ Utilisation des services financiers offerts par La Financière agricole du Québec aux jeunes de la relève agricole



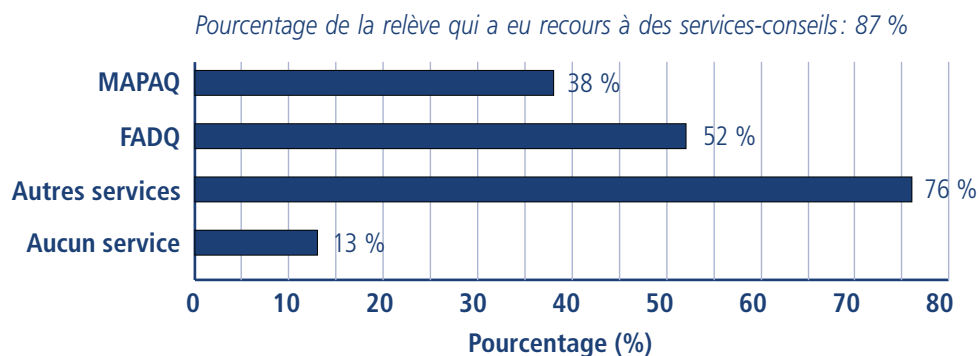
Parmi les jeunes de la relève agricole ayant fait appel à la FADQ (63 %), plusieurs ont demandé la subvention à l'établissement et la garantie de prêt. En effet, plus de 68 % ont obtenu la subvention et 54 % ont eu recours à la garantie de prêt.

Par ailleurs, notons que 8 % de ceux et celles qui ont utilisé les services de la FADQ ont obtenu la subvention au démarrage et 5 % ont utilisé la subvention à l'encadrement. Pour expliquer ces faibles pourcentages, précisons que ces subventions ne sont disponibles que depuis 2004.

Les services-conseils utilisés par la relève agricole

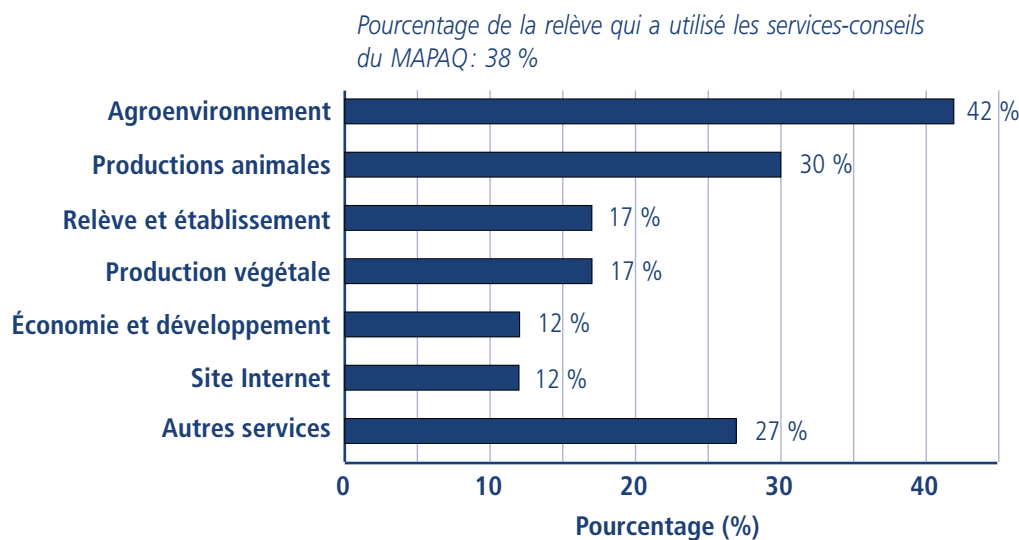
Lors de l'établissement, la consultation d'experts peut s'avérer fructueuse. C'est pourquoi la grande majorité des jeunes de la relève agricole ont utilisé les services de diverses personnes-ressources. En effet, 87 % d'entre eux ont eu recours à des services-conseils. La figure 23 ci-dessous présente la provenance des services-conseils auxquels ont fait appel les jeunes de la relève.

FIGURE 23 ■ Provenance des services-conseils utilisés par la relève agricole établie



À la lumière de ces résultats, nous constatons que près de quatre jeunes de la relève agricole sur dix (38 %) ont utilisé les services-conseils du MAPAQ pour leur établissement. La figure 24 présente les divers services-conseils offerts par le MAPAQ et utilisés par les jeunes agriculteurs et agricultrices.

FIGURE 24 ■ Utilisation des services-conseils offerts par le MAPAQ à la relève agricole établie

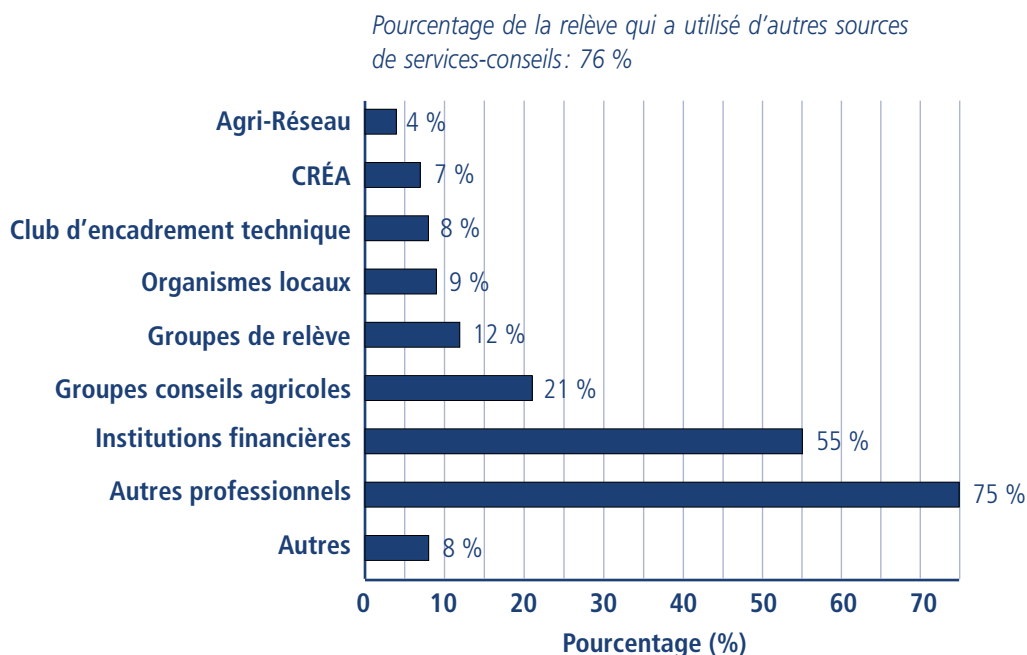


Parmi les jeunes de la relève qui ont eu recours aux services-conseils du MAPAQ pour leur établissement, 42 % ont consulté les conseillers du Ministère en matière d'agroenvironnement et 30 %, ceux en productions animales. Les services-conseils spécialisés en relève et établissement ont été utilisés par 17 % des jeunes de la relève agricole s'étant adressés au MAPAQ.

Pour leur part, les services-conseils offerts par la FADQ ont été utilisés par plus de la moitié des jeunes de la relève (52 %) lors de leur établissement. Parmi ces jeunes, 97 % ont fait appel aux services-conseils en financement de la FADQ, alors que 8 % ont consulté les services offerts sur le site Internet de l'organisme.

Outre le MAPAQ et la FADQ, d'autres organismes offrent des services-conseils aux jeunes de la relève agricole établie. La figure 25 présente ces autres sources d'aide, qui ont été consultées globalement par 76 % des jeunes de la relève au moment de leur établissement.

FIGURE 25 ■ Utilisation des services-conseils offerts à la relève agricole établie par des organismes autres que le MAPAQ et la FADQ

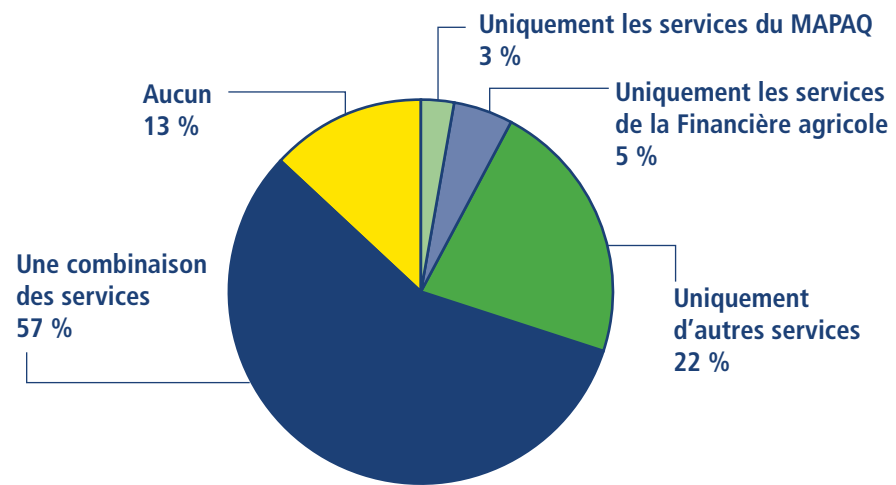


Parmi les jeunes agriculteurs et agricultrices qui ont consulté d'autres organismes que le MAPAQ et la FADQ, les trois quarts ont demandé l'avis de professionnels tels que des comptables, des fiscalistes et des planificateurs financiers lors de leur établissement. Aussi, les services-conseils offerts par les institutions financières sont populaires auprès des jeunes de la relève, alors que 55 % d'entre eux ont eu recours à ce type de service lorsqu'ils se sont établis.

Parmi les autres services-conseils auxquels les jeunes de la relève se sont référés lors de leur établissement, mentionnons les Groupes conseils agricoles, qui ont été consultés par environ un jeune sur cinq (21 %), et les groupes de relève, auxquels 12 % des jeunes se sont adressés. De plus, les centres régionaux d'établissement en agriculture (CRÉA) ont été utilisés par 7 % des jeunes ayant bénéficié de services-conseils autres que ceux offerts par le MAPAQ et la FADQ.

Près de six jeunes de la relève sur dix (57 %) ont eu recours à plus d'un service-conseil lors de leur établissement, tel que l'illustre la figure 26 suivante.

FIGURE 26 ■ Diversification des services-conseils utilisés par la relève agricole établie



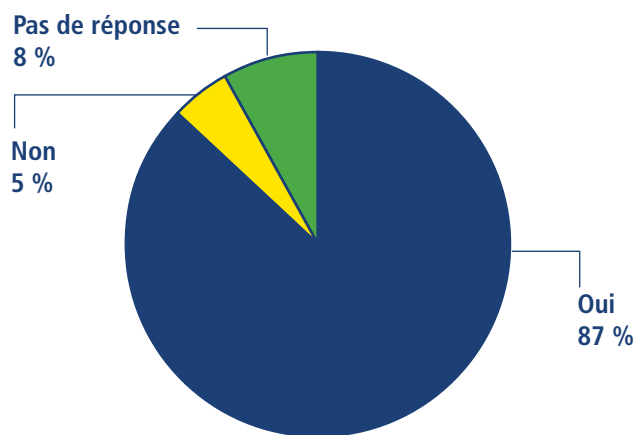
Malgré la diversité des services offerts à la relève agricole, 13 % des jeunes n'ont consulté aucun service-conseil pour les aider à s'établir.

Le travail et les revenus

Les responsabilités de la relève au sein de l'entreprise agricole

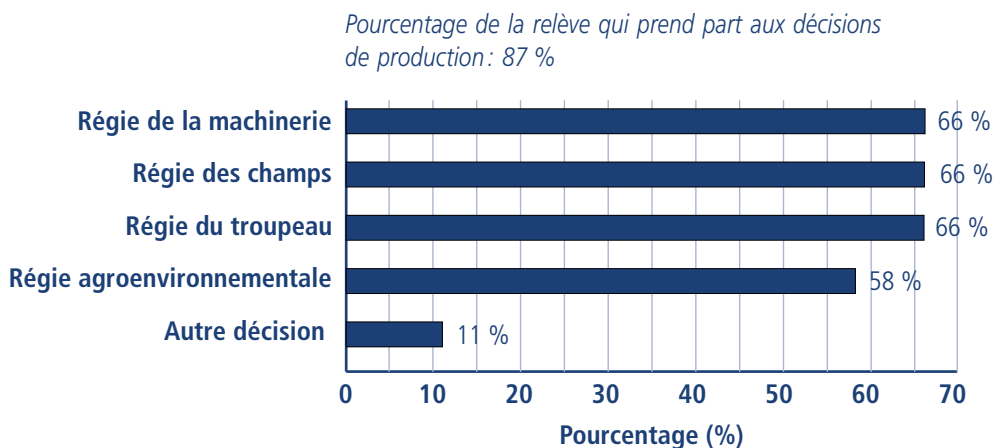
Les responsabilités des jeunes de la relève au sein de l'entreprise agricole sont multiples et de différentes natures. La figure 27 présente la proportion de jeunes de la relève qui ont des responsabilités relatives aux décisions qui touchent la production de l'entreprise.

FIGURE 27 ■ Répartition des jeunes selon qu'ils ont ou non des responsabilités relatives aux décisions concernant la production de l'entreprise



Une grande majorité des jeunes de la relève agricole établie (87 %) participent aux décisions concernant la production de l'entreprise. La figure 28 suivante précise la nature des décisions de production prises par les jeunes de la relève.

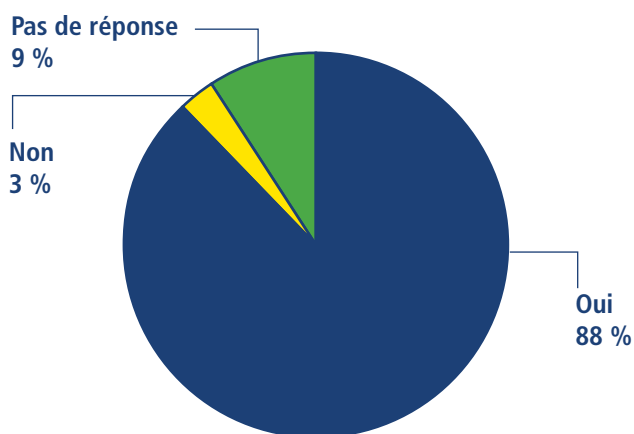
FIGURE 28 ■ Nature des décisions de production prises par les jeunes de la relève agricole



Deux fois sur trois, les responsabilités des jeunes de la relève concernent la régie de la machinerie, la régie des champs et celle du troupeau. Près de six jeunes de la relève sur dix (58 %) sont responsables des décisions qui touchent la régie agroenvironnementale. Enfin, 11 % des jeunes de la relève interviennent dans les décisions relatives à la production autres que celles mentionnées précédemment. Dans la majorité de ces cas, il est question de la régie de l'érablière.

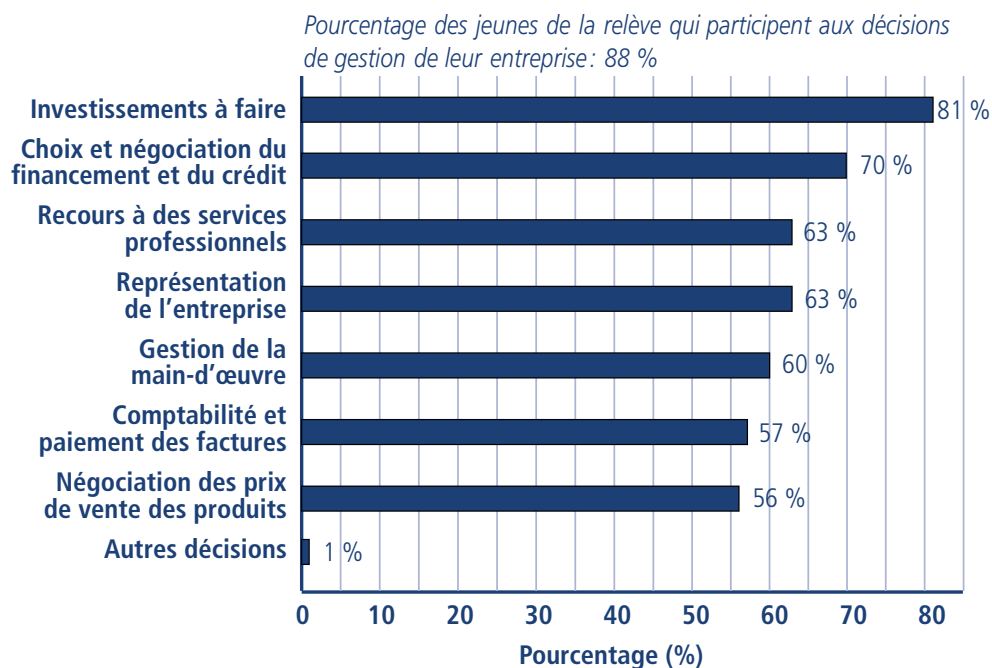
Les responsabilités des jeunes de la relève agricole établie peuvent aussi toucher divers aspects de la gestion de l'entreprise agricole. La figure suivante illustre la répartition des jeunes selon qu'ils ont ou non des responsabilités liées aux décisions de gestion.

FIGURE 29 ■ Répartition des jeunes selon qu'ils ont ou non des responsabilités relatives aux décisions concernant la gestion de l'entreprise



La figure 30 précise la nature des décisions de gestion auxquelles prennent part les jeunes agriculteurs et agricultrices.

FIGURE 30 ■ Nature des décisions de gestion prises par les jeunes de la relève agricole

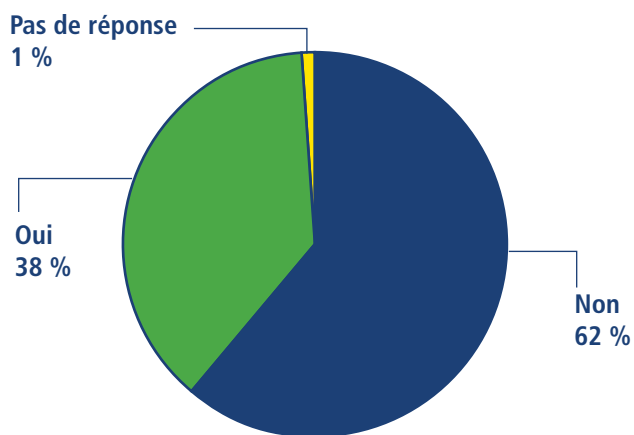


Plus de 80 % des jeunes de la relève prennent des décisions quant aux investissements à faire dans l'entreprise et 70 % sont responsables des décisions relatives au choix et à la négociation du financement et du crédit. Par ailleurs, 63 % des jeunes de la relève sont associés aux décisions de gestion quant au recours à des services professionnels et aux décisions relatives à la représentation de l'entreprise. Aussi, 60 % des jeunes prennent les décisions concernant la gestion de la main-d'œuvre. De plus, 57 % s'occupent de la comptabilité et du paiement des factures. Enfin, 56 % des jeunes de la relève agricole sont responsables des décisions au sujet de la négociation des prix de vente des produits.

La relève agricole et le travail à l'extérieur de l'entreprise

Le travail à l'extérieur de l'entreprise agricole est une réalité pour plusieurs jeunes de la relève agricole. La figure 31 illustre la proportion de jeunes ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole au cours des douze derniers mois précédents le Recensement de la relève agricole établie.

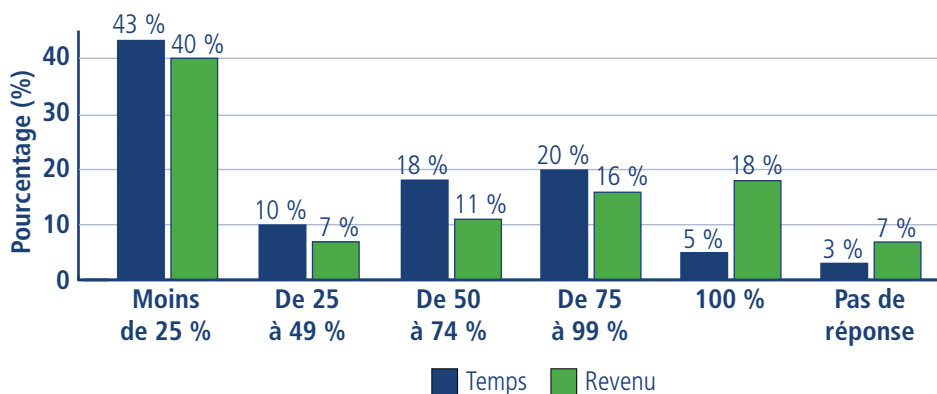
FIGURE 31 ■ Proportion des jeunes de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole au cours des douze derniers mois



Près de quatre jeunes de la relève sur dix (38 %) ont travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole au cours des douze derniers mois. La figure 32 montre le pourcentage de temps alloué à cet emploi et les revenus qu'il a générés au cours des douze derniers mois.

FIGURE 32 ■ Proportions annuelles estimées du temps alloué à l'emploi hors de l'entreprise agricole et des revenus générés par cette activité au cours des douze derniers mois

Pourcentage des jeunes de la relève qui ont occupé un emploi à l'extérieur de l'entreprise au cours des douze derniers mois: 38 %



Plus de quatre jeunes de la relève agricole sur dix (43 %) ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole au cours des douze derniers mois estiment avoir alloué à cet emploi moins de 25 % de leur temps travaillé. Par ailleurs, cet emploi a occupé entre 25 et 49 % du temps travaillé pour 10 % des jeunes, alors que 18 % affirment y avoir consacré entre 50 et 74 % de leurs heures de travail. Ensuite, 20 % estiment que ce temps travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole varie entre 75 et 99 % de leur temps de travail total. Enfin, 5 % des jeunes ont seulement travaillé ailleurs qu'à la ferme. En moyenne, les jeunes de la relève évaluent qu'ils ont alloué 40 % de leur temps de travail total à un emploi en dehors de l'entreprise agricole.

Parmi les jeunes de la relève qui ont occupé un emploi à l'extérieur de l'entreprise agricole, 40 % estiment que cet emploi a généré moins de 25 % de leurs revenus totaux, tandis que cette proportion atteint entre 25 et 49 % pour 40 % d'entre eux. Toutefois, 11 % y ont puisé de 50 à 74 % de leurs revenus globaux et 16 % évaluent que de 75 à 99 % du total de leurs revenus proviennent de cet emploi. Enfin, 18 % de ces jeunes considèrent leur emploi à l'extérieur de la ferme comme leur seule source de revenu. En moyenne, les jeunes de la relève estiment que le revenu gagné à l'extérieur de l'entreprise agricole équivaut à 46 % de leurs revenus totaux.





ANNEXES

Méthodologie	32
Lexique.....	36
Questionnaire	37

MÉTHODOLOGIE

Le contexte et l'objectif du Recensement de la relève agricole établie 2006

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet « Établissement et relève agricole » de la Politique jeunesse, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a lancé, en novembre 2006, un vaste recensement de la relève agricole établie 2006. L'objectif du recensement était de définir la relève agricole établie et de mieux connaître son cheminement professionnel et sa démarche d'établissement. Ainsi, le Ministère pourra mieux adapter ses actions aux besoins de ces jeunes agriculteurs et agricultrices.

La population visée

La population visée comprenait tous les jeunes agriculteurs et agricultrices qui avaient moins de 40 ans au 31 novembre 2006 et qui possédaient au moins 1 % de parts dans une entreprise agricole du Québec.

La base de sondage

La base de sondage du recensement a été créée à partir de la mise à jour 2006 du fichier d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ. Au total, elle contenait les coordonnées de 8 842 jeunes agriculteurs et agricultrices établis.

Le questionnaire

Le questionnaire a été préparé par la Direction des politiques sur la gestion des risques en collaboration avec les partenaires du Ministère, notamment l'Union des producteurs agricoles, la Fédération de la relève agricole du Québec, La Coop fédérée, La Financière agricole du Québec, le groupe de recherche Traget Laval, le Secrétariat à la jeunesse et le Centre régional d'établissement en agriculture.

Les questions du recensement abordent cinq thèmes: les caractéristiques de la relève agricole, la formation des jeunes de la relève établie, la démarche d'établissement, le financement et la consultation de différents services-conseils et, enfin, les responsabilités des jeunes dans leur entreprise. Un exemplaire du questionnaire est inclus en annexe.

La mise à l'essai du questionnaire et son expédition par la poste

Le questionnaire a d'abord été mis à l'essai le 11 août 2006 auprès de 100 jeunes de la relève agricole établie. L'objectif de ce test était d'évaluer la compréhension et la clarté des questions ainsi que d'estimer le taux de réponse auquel on pouvait s'attendre. Il visait également à vérifier si les jeunes qui recevraient le questionnaire allaient inviter les autres membres de la relève établie dans leur entreprise à participer au recensement, tel qu'il leur était demandé au tout début du questionnaire. Pour ce faire, 21 entreprises ont été choisies. Un seul de leurs membres a reçu un questionnaire. Parmi les personnes de ce groupe qui ont répondu, 80 % ont demandé un second questionnaire, ce qui a été considéré comme un succès.

Le taux de réponse global au test a été de 54 % après une période de collecte de trois semaines.

L'analyse des résultats de ce test a permis d'apporter certaines corrections mineures au questionnaire et de produire une version finale. Une version anglaise a également été mise à la disposition des jeunes qui en demandaient un exemplaire.

La version finale du questionnaire a été expédiée par la poste le 27 octobre 2006.

Une version électronique du questionnaire était aussi disponible sur le site Internet du Ministère. Les jeunes qui le désiraient pouvaient remplir le questionnaire en ligne, puis le transmettre au MAPAQ par Internet.

La promotion du recensement

Un plan de communication a été préparé afin d'encourager les jeunes agriculteurs et agricultrices à participer au recensement. Ce plan comportait plusieurs actions. Premièrement, des articles ont été publiés dans la page du MAPAQ de *La Terre de chez nous* (TCN). Puis, les membres du comité de suivi de la Politique jeunesse ont encouragé les jeunes à répondre au recensement. Ensuite, trois affiches publicitaires ont été produites et apposées à différents endroits susceptibles d'être fréquentés par les jeunes de la relève, par exemple les directions régionales et les centres de service du MAPAQ et de la FADQ, les bureaux de La Coop fédérée, etc. De plus, des publicités ont paru dans *Le Coopérateur agricole* et *Le Bulletin des agriculteurs*. Enfin, un communiqué de presse a été diffusé.

Il est difficile d'évaluer le nombre exact d'articles publiés par les directions régionales du MAPAQ et par les partenaires dans les différents journaux régionaux et locaux. Toutefois, nous pouvons estimer ce nombre à plus de vingt.

La collecte des données

La collecte des données s'est échelonnée sur dix mois, soit du 27 octobre 2006 au 31 août 2007. L'objectif était d'obtenir une réponse de la part de 90 % des jeunes. Ce taux a été préféré au taux de réponse habituel afin de prendre en compte les jeunes qui, au moment de la collecte, ne répondaient plus aux critères d'admissibilité au recensement. Pour atteindre cet objectif, plusieurs méthodes de collecte ont été utilisées.

Les questionnaires ont d'abord été expédiés par la poste aux jeunes qui figuraient dans la base de sondage. Après le premier mois de collecte, le taux de jeunes qui avaient retourné leur questionnaire se situait à 34 %.

Afin d'inciter les jeunes retardataires à répondre au recensement, un premier rappel sous forme de carte postale a été envoyé le 30 novembre 2006, soit près d'un mois suivant l'envoi initial. Une deuxième carte postale a été expédiée aux jeunes qui n'avaient pas rempli leur questionnaire le 1^{er} février 2007.

Malgré les rappels postaux et la promotion faite dans les différents journaux régionaux et nationaux, le taux de réponse au recensement n'était que de 55 %.

Afin d'atteindre l'objectif et considérant la diminution du nombre de questionnaires reçus, on a fait appel aux services d'un fournisseur spécialisé dans la collecte de données.

Les travaux à réaliser consistaient à joindre 3 545 jeunes par téléphone, à remplir le questionnaire de recensement avec eux et à saisir les données. Cette démarche, qui a fait grimper le taux de réponse à 82 %, a été effectuée du 5 avril 2007 au 17 mai 2007.

Ensuite, l'objectif a été atteint et même dépassé grâce à la mise en place d'une séance intensive et finale d'appels téléphoniques, faite en collaboration avec les conseillers en relève agricole des directions régionales ainsi qu'avec certains employés du bureau central à Québec. Le taux global de jeunes avec qui on a communiqué a finalement atteint 94 % et varie de 86 à 100 % selon les régions. Le tableau II qui suit présente les différents résultats de la collecte de données ainsi que les méthodes d'estimation utilisées.

La validation des données

Afin de produire une base de données de qualité, toutes les données colligées dans le contexte du recensement de la relève agricole établie ont été validées et corrigées au besoin. Ensuite, l'ensemble des réponses aux questions ouvertes ont été revues afin d'uniformiser les termes et, si nécessaire, de réinscrire les réponses dans les cases appropriées.

La qualité des données

Tout résultat tiré d'une étude statistique peut contenir des erreurs. Dans le cas du recensement, la principale source d'erreur est attribuable à la base de sondage, qui a pu induire certains biais en raison des renseignements erronés ou incomplets qu'elle pouvait renfermer.

En effet, bien que le fichier d'enregistrement des exploitations agricoles permette d'obtenir une très bonne représentativité de l'ensemble des jeunes de la relève agricole établie, son processus de renouvellement, non obligatoire et fixé aux quatre ans, favorise la présence d'information désuète.

Par exemple, une entreprise peut tarder à aviser le Ministère de sa dissolution et conserver un statut actif dans la base de données alors qu'elle n'est plus en activité. Un nouvel exploitant agricole peut enregistrer son entreprise au Ministère à un moment autre que celui de son démarrage et avoir manqué à l'appel. Une autre entreprise peut, par exemple, avoir modifié sa structure, comme avoir ajouté un nouveau membre à son équipe ou en avoir perdu un, sans que le Ministère soit au courant. Les informations concernant cette entreprise sont donc incomplètes.

Ces diverses situations ont pu biaiser certaines données du recensement. C'est le cas notamment des informations relatives aux dates d'établissement des jeunes agriculteurs et agricultrices et aux dates de modification de leur nombre de parts dans une entreprise agricole. Ces erreurs, bien que non quantifiables, sont importantes à détecter afin d'évaluer leur incidence sur l'analyse.

Malgré les quelques données biaisées, les taux de réponse et de participation exceptionnellement élevés permettent d'affirmer que les données qui découlent du recensement sont très significatives et intéressantes à analyser.

TABLEAU II ■ Fréquence des codes de réponse par région

Région	Code de réponse				Estimation		Taux de jeunes joints	Total
	Complet	N.a.*	Non joint	Refus	Population admissible	Taux de réponse		
1 Bas-Saint-Laurent	593	54	68	18	673	88 %	91 %	733
2 Saguenay – Lac-Saint-Jean	272	27	26	6	302	90 %	92 %	331
3 Capitale-Nationale	231	28	17	6	252	92 %	94 %	282
4 Mauricie	232	35	12	8	250	93 %	96 %	287
5 Estrie	622	77	58	28	702	89 %	93 %	785
6 Montréal	2	1	0	0	2	100 %	100 %	3
7 Outaouais	151	25	29	5	181	83 %	86 %	210
8 Abitibi-Témiscamingue	215	32	11	2	227	95 %	96 %	260
9 Côte-Nord	17	5	0	0	17	100 %	100 %	22
10 Nord-du-Québec	3	0	0	0	3	100 %	100 %	3
11 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	55	7	10	3	67	82 %	87 %	75
12 Chaudière-Appalaches	1 393	122	74	66	1 527	91 %	96 %	1 655
13 Laval	30	3	4	2	36	84 %	90 %	39
14 Lanaudière	383	52	37	37	453	85 %	93 %	509
15 Laurentides	261	32	31	22	311	84 %	91 %	346
16 Montérégie Est	1 127	140	66	55	1 241	91 %	95 %	1 388
17 Centre-du-Québec	1 045	132	42	46	1 128	93 %	97 %	1 265
18 Montérégie Ouest	604	86	80	29	703	86 %	90 %	799
Ensemble du Québec	7 236	858	565	333	8 076	90 %	94 %	8 992

* Non admissible

L'estimation de la population admissible ou nombre de jeunes de la relève en 2006

$$7236 + 333 + 565 - [565 \times (858 / (8992 - 565))] = 8076$$

Le taux de réponse estimé

Nombre de répondantes et répondants/estimation de la population admissible
 $7236 / 8076 = 89,6 \% = 90 \%$

Le taux de jeunes joints:

$$7236 + 858 + 333 / 8992 = 93,7 \% = 94 \%$$

LEXIQUE

Relève agricole établie

Elle regroupe les personnes qui avaient moins de 40 ans au 31 novembre 2006 et qui possèdent au moins 1 % des parts dans une entreprise agricole.

Établissement en agriculture

L'établissement en agriculture est défini comme l'acquisition, en totalité ou en partie, d'une entreprise agricole par transfert, qu'il soit familial ou non, ou par démarrage d'une nouvelle entreprise.

Acquisition graduelle d'une entreprise agricole existante (transfert de ferme)

L'acquisition graduelle d'une entreprise agricole est aussi appelée le « transfert de ferme ». Cette expression désigne la reprise d'une entreprise agricole existante par un membre de la famille du cédant ou par une relève qui ne fait pas partie de la famille. Il s'agit de la continuité de l'entreprise. L'acquisition des actifs par la relève de l'entreprise est généralement effectuée de façon progressive et les nouveaux propriétaires assument graduellement leurs responsabilités liées à la gestion et à l'exploitation de la ferme.

Démarrage d'une entreprise agricole

Le démarrage d'une entreprise agricole implique la création d'une nouvelle entité juridique par l'achat notamment de biens agricoles, de terres et de bâtiments existants ou par la construction de nouveaux biens immeubles de cette nature.

RECENSEMENT DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE 2006

Madame, Monsieur,

Le 11 mars 2005, je dévoilais la première politique jeunesse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. À cette occasion, j'ai présenté les orientations de cette politique qui vise, entre autres, l'établissement d'un plus grand nombre de jeunes agricultrices et agriculteurs compétents afin d'assurer la pérennité de leur établissement.

Afin d'orienter ses actions et son soutien à la relève agricole plus efficacement, il importe pour le Ministère de s'appuyer sur une information fiable et complète. C'est pourquoi, avec l'appui des partenaires du MAPAQ, nous entreprenons ce recensement de la relève établie en agriculture.

La participation de toutes les personnes âgées de moins de 40 ans qui possèdent des parts dans une entreprise agricole au Québec est essentielle à la réussite de cette démarche.

Je compte donc sur votre collaboration afin de remplir le questionnaire qui suit. Je vous prie de nous retourner ensuite le questionnaire dûment rempli, le plus rapidement possible, en utilisant l'enveloppe préadressée et préaffranchie ci-jointe.

Si vous le désirez, une copie interactive de ce questionnaire est à votre disposition dans le site Internet du recensement, pour vous permettre de le remplir et de nous le retourner directement.

Si d'autres personnes de moins de 40 ans sont établies sur votre entreprise, je les invite à communiquer avec le Ministère (1 888 222-6272) ou à se rendre sur le site Internet du recensement (www.mapaq.gouv.qc.ca/recensement) pour s'en procurer un exemplaire.

Pour toute information concernant le recensement ou la façon de répondre au questionnaire, vous pouvez contacter l'équipe de la Politique jeunesse du MAPAQ, par courriel (politique.jeunesse@mapaq.gouv.qc.ca) ou le conseiller en relève de votre région.

Je vous remercie de votre collaboration à cette opération importante qui nous permettra d'améliorer notre appui et notre connaissance face à la relève agricole.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,



Yvon Vallières

PRÉSENCE D'UNE RELÈVE ÉTABLIE

Les informations recueillies sont protégées par les dispositions de la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et seront utilisées uniquement par le personnel du MAPAQ pour qui ces renseignements sont nécessaires à l'exécution de leur fonction. Le fait de répondre ou non au questionnaire n'entraînera aucune conséquence pour votre entreprise agricole. Sachez cependant que ces renseignements sont essentiels pour l'établissement éventuel de programmes ou de mesures favorisant la relève agricole.

Vous avez été identifié comme étant une personne de moins de 40 ans qui possède des parts dans une entreprise agricole. Cette information est-elle exacte ?

- Oui** Seule la personne qui a reçu ce questionnaire doit y répondre. Si d'autres personnes âgées de moins de 40 ans sont établies dans votre entreprise et n'ont pas reçu de questionnaire, elles peuvent s'en procurer un exemplaire en communiquant par téléphone au 1 888 222-6272 ou en utilisant l'adresse Internet suivante : www.mapaq.gouv.qc.ca/recensement.
- Non** Merci de votre participation. Veuillez s'il vous plaît nous retourner le questionnaire dans l'enveloppe préadressée et préaffranchie ci-jointe.

Combien y a-t-il d'autres personnes de moins de 40 ans qui possèdent des parts dans votre entreprise ?

IDENTIFICATION DE LA RELÈVE ÉTABLIE

Veillez vérifier les renseignements indiqués sur l'étiquette et les corriger s'il y a lieu.

Nom de l'entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse personnelle: _____

Ville: _____

Province: _____ Code postal: _____

Téléphone: (_____) _____

Courriel: _____

Veillez compléter les renseignements suivants :

Date de naissance: - - Sexe: Homme Femme

Numéro d'identification de l'entreprise au MAPAQ (NIM): - -

Proportion des parts possédées dans l'entreprise au moment du recensement: %

FORMATION

1. Parmi les diplômes suivants, indiquez **tous ceux** que vous avez obtenus :

Diplôme d'études secondaires (DES)

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Spécialisation: Bovins de boucherie Production laitière Production porcine Grandes cultures
 Production horticole Production acéricole Horticulture ornementale
 Autre spécialisation agricole; spécifiez: _____
 Spécialisation non agricole; spécifiez: _____

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Spécialisation: Gestion et exploitation d'entreprise agricole Production horticole et environnement Technologie en production animale
 Autre spécialisation agricole; spécifiez: _____
 Spécialisation non agricole; spécifiez: _____

Attestation d'études collégiales (AEC)

Spécialisation agricole; spécifiez: _____
 Spécialisation non agricole; spécifiez: _____

Diplôme d'études universitaires (baccalauréat, maîtrise ou autre)

Spécialisation: Agroéconomie Agronomie
 Autre spécialisation en agriculture; spécifiez: _____
 Spécialisation non agricole; spécifiez: _____

Aucun diplôme

2. Avez-vous déjà pris part, à l'extérieur de votre entreprise, à des stages ayant un rapport avec les activités de votre entreprise? Oui Non

Si oui, combien de fois? fois Nombre total de jours de stage: jours (approximatif)

3. Au courant des douze derniers mois, avez-vous participé à des activités de formation ayant un rapport avec les activités de votre entreprise? Oui Non

Si oui, combien d'activités? activité(s)

Types d'activité: Colloque Séminaire Session de perfectionnement

Sujets traités: Gestion Agroenvironnement Technique de production

Autre sujet; spécifiez: _____

ÉTABLISSEMENT

L'établissement est défini comme l'acquisition, en totalité ou en partie, d'une entreprise agricole par transfert (familial ou non) ou par démarrage d'une nouvelle entreprise.

Planification du projet d'établissement:

4. À quel âge approximativement avez-vous envisagé sérieusement de vous établir en agriculture? ans
5. Durant combien d'années avez-vous planifié votre projet d'établissement? an(s)
6. Avant votre établissement, avez-vous participé à des sessions d'information sur l'établissement? Oui Non
7. Avant votre établissement, votre famille a-t-elle appuyé votre décision de vous établir en agriculture? Oui Non

Si oui, de quelle(s) façon(s)? (Cochez plus d'une réponse au besoin)

- Approbation de la décision Aide financière durant les études Accompagnement durant la démarche
- Autre; spécifiez: _____

Réalisation de l'établissement:

8. Quand avez-vous démarré votre entreprise ou acquis vos premières parts dans l'entreprise? -
9. Quelle proportion des parts de cette entreprise avez-vous acquise initialement? %
10. Avez-vous modifié votre participation au sein de l'entreprise depuis l'acquisition de vos premières parts? Oui Non

Si oui, veuillez indiquer ces changements dans le tableau suivant:

Date de modification	Parts totales dans l'entreprise
<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> %
<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> %
<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> %

11. Quel type, parmi les suivants, s'applique à votre établissement?
- Acquisition en totalité ou en partie d'une entreprise existante Démarrage d'une nouvelle entreprise
12. Votre établissement s'est-il fait grâce à un transfert familial d'actifs agricoles? Oui Non
13. Votre établissement a-t-il été le résultat d'un contrat passé avec un intégrateur? Oui Non
14. Louez-vous, en totalité ou en partie, les actifs que vous exploitez pour la production agricole? Oui Non

Si votre établissement s'est fait grâce à l'acquisition d'une entreprise existante, veuillez répondre aux questions nos 15, 16, 17 et 18. Sinon, veuillez passer à la question no 19.

15. Est-ce que votre établissement a coïncidé avec une expansion ou une diversification de l'entreprise existante? ... Oui Non
16. Avant votre établissement, participiez-vous aux travaux dans l'entreprise? Oui Non
- Si oui, étiez-vous : Salarié (nombre d'années:) Non salarié (nombre d'années:)
17. Avant votre établissement, participiez-vous directement aux décisions relatives à l'entreprise?
- Pas du tout Un peu Régulièrement Toujours Ne s'applique pas
18. Aujourd'hui, participez-vous directement aux décisions relatives à l'entreprise?
- Pas du tout Un peu Régulièrement Toujours Ne s'applique pas

19. Avant de devenir agriculteur, avez-vous déjà été propriétaire d'une entreprise? Oui Non

FINANCEMENT ET CONSULTATION

20. Au moment de votre établissement, avez-vous bénéficié d'une ou de plusieurs des sources de financement suivantes :

- a) Don: Oui Non
- b) Héritage: Oui Non
- c) Aide financière de La Financière agricole: Oui Non
Si oui, spécifiez Subvention à l'établissement Subvention au démarrage
 Subvention à l'encadrement Contribution additionnelle au paiement de l'intérêt
 Garantie de prêt Autre; spécifiez : _____
- d) Aide financière du MAPAQ: Oui Non
Si oui, spécifiez: _____
- e) Emprunt d'une institution financière: Oui Non
Si oui, spécifiez laquelle: _____
- f) Aide financière du Centre local de développement (CLD): Oui Non
- g) Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC ou CAE): Oui Non
- h) Prêt de quota d'une fédération spécialisée de producteurs: Oui Non
- i) Financement de la part d'un membre de votre famille: Oui Non
- j) Autre source de financement: Oui Non
Si oui, spécifiez: _____

21. Au moment de votre établissement, quel(s) service(s) avez-vous utilisés? (Cochez plus d'une réponse au besoin)

- Au MAPAQ : Conseiller en agroenvironnement Conseiller en production animale Conseiller en relève
 Conseiller en production végétale Conseiller en économie et développement
 Site Internet du MAPAQ Autre conseiller du MAPAQ
- À La Financière agricole : Conseiller en financement Site Internet
- Autres services : Groupes conseils en agriculture Centres régionaux d'établissement en agriculture (CREA)
 Clubs d'encadrement technique Organismes locaux (SADC ou CAE, CLD, Carrefour jeunesse-emploi, etc.)
 Agri-Réseau Comptables, fiscalistes et planificateurs financiers
 Groupes de relève agricole Institutions financières
 Autre; spécifiez : _____
- Aucun service

TRAVAIL ET REVENUS

22. Quelle(s) décision(s) sont sous votre responsabilité dans l'entreprise? (Cochez plus d'une réponse au besoin)

- a) Concernant la production: Régie de la machinerie Régie des champs Autre; spécifiez : _____
 Régie du troupeau Régie agroenvironnementale Aucune
- b) Concernant la gestion: Gestion de la main-d'œuvre Investissements à faire Comptabilité et paiement des factures
 Recours à des services professionnels Négociation des prix de vente des produits
 Choix et négociation du financement et du crédit
 Représentation de l'entreprise pour des activités professionnelles (incluant le vote au nom de l'entreprise)
 Autre; spécifiez : _____
 Aucune

23. Au cours des douze derniers mois, avez-vous travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole? Oui Non

Si oui, quelle proportion annuelle de votre temps cet emploi représente-t-il? %

Si oui, quelle proportion annuelle de votre revenu cet emploi représente-t-il? %

24. Participez-vous à l'ensemble des activités de l'entreprise ou à une production en particulier?

- Je participe à toutes les activités de l'entreprise
 L'entreprise n'a qu'une seule production
 Je m'occupe d'une production ou une activité en particulier; spécifiez laquelle: _____



**LA RELÈVE
AGRICOLE**

Choisir la clé
des champs!

1 888 222-6272

www.mapaq.gouv.qc.ca/politiquejeunesse